

# Rapport d'activité 2015



#### **SOMMAIRE**

I.	Le	e contexte	
Α	٠.	Le bassin versant des Lacs Médocains, le SIAEBVELG et le SAGE	
В	•	Les sites Natura 2000	
C		La Commission Locale de l'Eau, CLE et le Comité de Pilotage, COPIL, Natura 2000	
D	٠.	Le bureau de la Commission Locale de l'Eau	
Ε		Les partenaires financiers du SIAEBVELG du SAGE et de Natura 2000	
F	•	Le personnel du SIAEBVELG	
	<b>-</b> .	niou u Qualité de Venus u	
II.		njeu « Qualité de l'eau »	
Α	1.	L'eutrophisation  Etude sur l'origine des nutriments dans les lacs	
	2.	Thèse sur la biogéochimie des lacs médocains	
	3. 4.		
	4. 5.		
В	•	Les substances dangereuses et toxiques	
	1.	Produits phytosanitaires	
_	2.		
С	1.	La qualité des eaux de baignade	
	2.	0	
<i>III</i>	F,	njeu « Gestion quantitative »	
 A		Suivi des précipitations et de l'évaporation	
В		Suivi de la nappe des sables du plio-quaternaire	
С		Suivi des débits des cours d'eau	
	1.		
	2.		
D		Niveau d'eau sur les lacs et gestion des écluses	
	1. 2.		
	3.		
Ε		Etude pour une gestion équilibrée de la ressource en eau et des milieux aquatiques	

IV.	Enjeu « Milieux aquatiques et biodiversité»	34
Α.	Gestion des cours d'eau et des crastes	34
1.		
2.	. Travaux sur les cours d'eau	36
В.	Restauration et entretien des zones humides et des sites Natura 2000	38
1.		
2.		
3.		
4.	. Les autres actions menées sur les sites Natura 2000	77
C.	Continuité écologique	78
1.		
2.		
3.		
D.	Gestion piscicole	80
1.		
2.		
Ε.	Espèces invasives	
1. 2.		
3.		
4.		
F.	Suivi de la biodiversité	
1.		
2. 3.		
3. 4.		
5.		
6.		
v. N	Aise en œuvre du SAGE	104
Α.	Secrétariat administratif et financier du SAGE	104
1.		
2.		
3.		105
4.		
5.		
В.	Echanges et coordination inter-sage, SDAGE, gestionnaires des milieux nature	ls. Natura
	0, réunions des partenaires	
C.	Participation aux documents d'urbanisme	106
D.	Information, communication, intervention	107
ا. 1.		
2.		
3.		
E.	Formation - Colloque	107

#### I. Le contexte

# A. Le bassin versant des Lacs Médocains, le SIAEBVELG et le SAGE

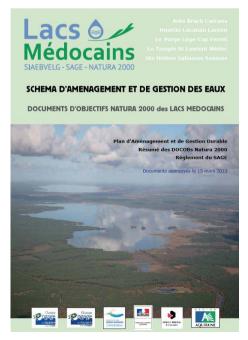
Le bassin versant des Lacs Médocains en quelques chiffres :

- > 1000 km<sup>2</sup>
- ➤ 13 communes
- > 500 km de cours d'eau principaux et plus de 11 000 ha de zones humides
- ➤ 2 lacs: Carcans-Hourtin 62 km² et Lacanau 20 km²

Créé en 1964, le Syndicat mixte, SIAEBVELG, assure sur ce bassin versant les compétences « d'études et de travaux nécessaires à la gestion qualitative et quantitative des eaux superficielles, de la nappe et des milieux naturels associés ».

Il intervient ainsi sur l'entretien des cours d'eau principaux et zones humides, la gestion des niveaux d'eau sur les lacs et canaux et il anime les démarches de concertations.





Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux, SAGE des Lacs Médocains a été validé une première fois le 25 octobre 2007 puis après révision le 15 mars 2013. Le SIAEBVELG assure l'animation de cette démarche approuvée à l'unanimité par ces membres.

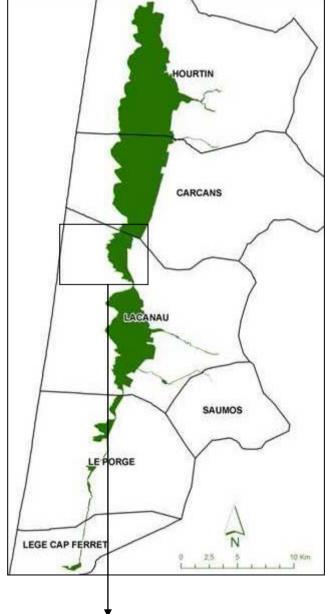
L'année 2015 correspond ainsi à sa huitième année de mise en œuvre des dispositions du SAGE sur ses enjeux principaux : la qualité des eaux, la gestion quantitative des eaux, les milieux naturels humides et leur biodiversité, les usages de l'eau.

#### B. Les sites Natura 2000

Depuis 2010, le SIAEBVELG anime la démarche Natura 2000 pour les deux sites présentés ci-dessous. Ces sites correspondent pour l'essentiel aux zones humides principales du bassin versant des Lacs Médocains : les lacs et leurs marais ainsi que les principaux cours d'eau.

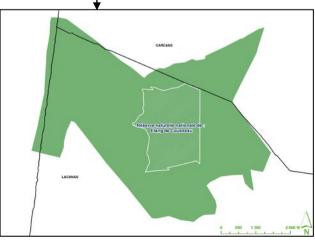
**Site 1** « Zones humides de l'arrière-dune du littoral girondin » :

- Zone Spéciale de Conservation ZSC,
- Surface 11 000 ha



**Site 2** « Côte médocaine : dunes boisées et dépressions humides » :

- Zone de Protection Spéciale ZPS
- Surface 4 300 ha autour de la Réserve Naturelle Nationale de l'Etang de Cousseau



# C. La Commission Locale de l'Eau, CLE et le Comité de Pilotage, COPIL, Natura 2000

Dans un souci de cohérence entre les démarches du SAGE et de Natura 2000, la Commission Locale de l'Eau et le Comité de Pilotage Natura 2000 sont régulièrement réunis en commun, ceci depuis 2010.

La composition de la Commission Locale de l'Eau a été modifiée par arrêté préfectoral du 9 juin 2015 pour tenir compte des modifications suite aux élections départementales.

Président de la CLE et du COPIL Natura 2000 : Monsieur Henri SABAROT

## <u>Collège 1 : Représentants des collectivités territoriales de leurs groupements et des établissements publics locaux</u>

Collectivités
CONSEIL REGIONAL D'AQUITAINE
CONSEIL DEPARTEMANTAL DE LA GIRONDE
COMMUNES ARES, BRACH, CARCANS, HOURTIN, LACANAU, LANTON, LE PORGE, LE TEMPLE, LEGE CAP FERRET, SALAUNES, SAUMOS, ST LAURENT MEDOC, STE HELENE
SYNDICAT MIXTE DU PAYS MEDOC
SYNDICAT MIXTE DU BASSIN D'ARCACHON
SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'AMENAGEMENT DES EAUX DU BASSIN VERSANT DES ETANGS DU LITTORAL GIRONDIN
SYNDICAT DE BASSIN VERSANT DU NORD MEDOC
COMMUNAUTE DE COMMUNES DES LACS MEDOCAINS
COMMUNAUTE DE COMMUNES LA MEDULIENNE

### <u>Collège 2 : Représentants des usagers, des propriétaires riverains, des organisations professionnelles et des associations</u>

Chambre d'Agriculture de la Gironde

Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux

Fédération Départementale des Chasseurs de la Gironde

Fédération Départementale des Associations Agréées pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques

Syndicat des Sylviculteurs du Sud-Ouest

Centre Régional de la Propriété Forestière

SEPANSO

Association Vive la Forêt

Association Régionale de Défense des Forêts Contre l'Incendie

Conseil départemental des associations familiales laïques

Association de Protection du Patrimoine Naturel Privé

Ligue Aquitaine de Ski Nautique

Ligue Aquitaine de Voile

Comité Local des Pêches Maritimes et des élevages Marins Arcachon

Réserve Naturelle Nationale de l'Etang de Cousseau

Réserve Naturelle Nationale des prés salés d'Arès et de Lège

#### Collège 3 : Représentants de l'Etat et de ses établissements publics

Le Préfet Coordonnateur du Bassin Adour Garonne ou son représentant

Le Préfet de la Gironde ou son représentant

Le Directeur de l'Agence de l'Eau Adour Garonne ou son représentant

La Directrice de l'Agence Régionale de Santé d'Aquitaine ou son représentant

Le Directeur Régional de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement ou son représentant

Le Chef du service départemental de Gironde de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques ou son représentant

Le Directeur de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage

Le Directeur de l'Office National des Forêts ou son représentant

Le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer de la Gironde ou son représentant

Le Délégué Régional de l'Agence de Services et de Paiements ou son représentant

La Déléguée Régionale du Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres ou son représentant

D'autres experts sont associés aux réunions : IRSTEA, Conservatoire Botanique Sud Atlantique, Conservatoire Régional des Espaces Naturels d'Aquitaine, Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel, MIGADO, GASSAUGI, GRCETA...

#### D. Le bureau de la Commission Locale de l'Eau

### <u>Collège 1 : Représentants des collectivités territoriales de leurs groupements et des</u> établissements publics locaux

- Le Président : Henri Sabarot
- 2 représentants des communes des Lacs : Hélène Crombez et Pascal Abiven
- 1 représentant des communes de « l'intérieur » : Jean-Marie Castagneau
- 1 représentant des communes du Bassin d'Arcachon : Catherine Guillerm

## <u>Collège 2 : Représentants des usagers, des propriétaires riverains, des organisations professionnelles et des associations</u>

- Chambre d'Agriculture : Patrick Minjat
- Fédération Départementale des Associations Agréées pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques : Daniel Bourdie
- Vive La Forêt : Patrick Point

#### Collège 3 : Représentants de l'Etat et de ses établissements publics

- Un représentant du Préfet de Gironde
- Un représentant de l'Agence de l'Eau

# E. Les partenaires financiers du SIAEBVELG du SAGE et de Natura 2000







Les communes : Arès – Brach — Lanton – Le Porge - Lège-Cap Ferret - Le Temple St Laurent Médoc - Ste Hélène – Salaunes – Saumos

La Communauté de Communes des Lacs Médocains : Carcans - Hourtin - Lacanau

#### F. Le personnel du SIAEBVELG

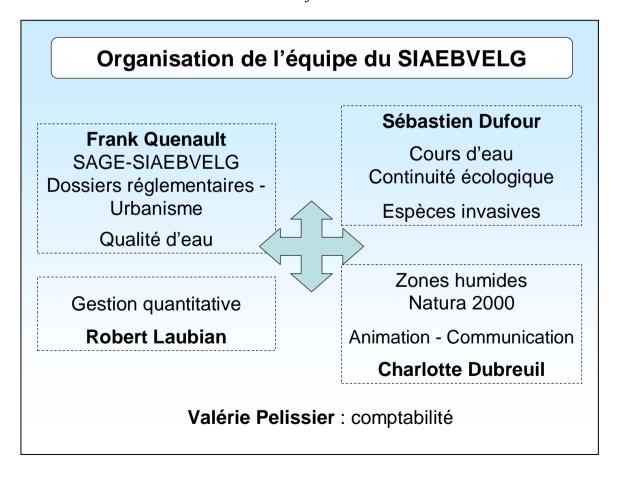
L'équipe du SIAEBVELG est composée de 5 personnes correspondant à 3.6 équivalent temps plein :

- Charlotte DUBREUIL : chargée de mission « zones humides »
- Sébastien DUFOUR : technicien « rivières »
- Robert LAUBIAN : éclusier (mi-temps)
- Valérie PELISSIER : comptable (5h par semaine)
- Frank QUENAULT: animateur du SAGE

Avec ses personnels, le SIAEBVELG anime la mise en œuvre du SAGE et des DOCOBs Natura 2000 des Lacs Médocains tout en assurant de nombreuses maîtrises d'ouvrages d'études et de travaux qui en découlent : gestion de l'eau et des inondations, entretien et restauration des milieux aquatiques (cours d'eau, lacs, zones humides).

En 2015, après la validation du plan d'actions pour 1 700 ha de zones humides autour des Lacs Médocains, le SIAEBVELG a conforté son implication dans la gestion de ces milieux aquatiques avec le recrutement depuis septembre d'une chargée de mission, Charlotte Dubreuil.

Le schéma ci-dessous représente l'organisation de l'équipe par thématique sachant que chacune des missions est traitée dans un souci de cohérence et de complémentarité entre les différentes missions du SIAEBVELG et les objectifs du SAGE et des DOCOBs.



#### II. Enjeu « Qualité de l'eau »

Les objectifs du SAGE concernant la qualité des eaux comprennent :

- L'atteinte du bon état des masses d'eau « Lacs » et « Canaux », ce qui se concrétise par une attention particulière aux problèmes d'eutrophisation (vigilance sur les nutriments : phosphore, azote) et à la présence de substances dangereuses (HAP, métaux lourds...)
- La préservation de la qualité des eaux du Bassin d'Arcachon sur plusieurs paramètres : produits phytosanitaires, bactériologie, nutriments et HAP.
- Le maintien de la qualité des eaux de baignade.

Ces objectifs se concrétisent dans la mise en œuvre du SAGE par des suivis, des études et des travaux présentés ci-après pour l'année 2015.

#### A. L'eutrophisation

1. Etude sur l'origine des nutriments dans les lacs



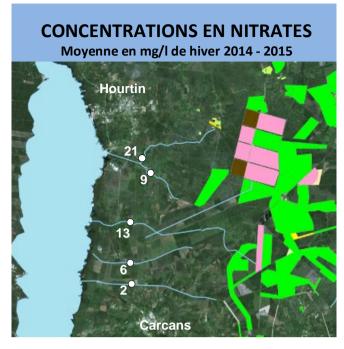


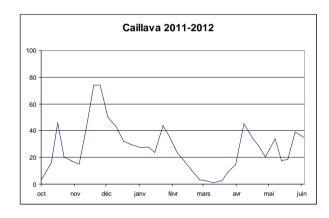
Suite à l'étude sur l'origine des nutriments (azote et phosphore) menée en 2011-2012 en collaboration avec l'Université de Bordeaux, le partenariat se poursuit afin d'évaluer les travaux mis en œuvre sur la problématique des nitrates qui a été identifiée sur le Nord du Bassin Versant. Des analyses d'eau sont ainsi réalisées tous les quinze jours sur 5 cours d'eau alimentant le lac de Carcans-Hourtin : Queytive, Pipeyrous, Garroueyre, Couture et Caillava.

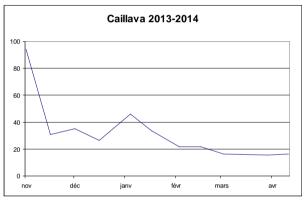
- **Prélèvements d'eau** puis analyses en laboratoire, appui technique à Frédéric Hoffman de janvier à juin puis à nouveau à partir du mois de décembre
- **Analyses des résultats** en collaboration avec l'Université de Bordeaux

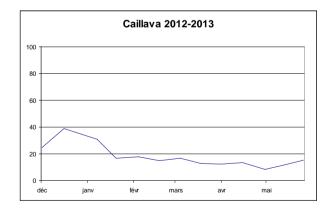


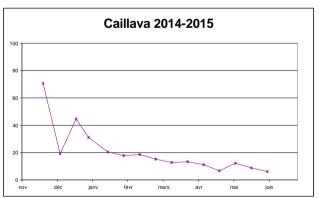
L'ensemble des résultats des analyses est disponible auprès du secrétariat du SAGE. En quelques mots, on constate que les travaux mis en œuvre par les exploitants agricoles montrent leurs effets. Ainsi, la mise en place de zone tampon sur les parcelles agricoles permet d'éviter les pics d'apport de nitrates après chaque pluie comme cela avait été le cas pendant la saison 2011-2012. Les travaux doivent toutefois se poursuivre pour améliorer encore la situation lors des premières pluies automnales et limiter les apports en nitrates d'évènements pluviométriques lors majeurs. graphiques ci-dessous Les illustrent les concentrations en nitrates sur le cours d'eau principal alimentant le lac de Carcans-Hourtin avec une comparaison entre les quatre saisons de suivi.











#### 2. Thèse sur la biogéochimie des lacs médocains

Dans la continuité des recherches qui ont été menées sur les apports en azote et phosphore depuis les cours d'eau vers les lacs, une thèse a débuté en octobre 2013 pour comprendre les flux de ces éléments au sein des lacs. Cette thèse a été proposée par le Professeur Pierre Anschutz est menée par Damien Buquet. Des analyses régulières sont ainsi réalisées :

- sur les lacs médocains tant dans l'eau que dans les sédiments avec des
  - analyses ponctuelles et des mesures en continu
- dans les cours d'eau, analyses menées en complémentarité avec le travail du laboratoire LGPA.
- dans la nappe des sables.

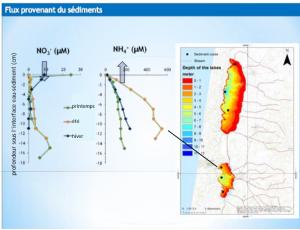
L'animateur SAGE et le SIAEBVELG apporte un appui logistique au projet.





Les résultats intermédiaires de ces travaux ont été présentés à la Commission Locale de l'Eau du 6 mars 2015 à l'occasion d'une réunion sur la thématique de la qualité des eaux. Ces informations sont particulièrement intéressantes car elles précisent les flux d'azote et de phosphore entre les sédiments et les eaux des lacs aux différentes saisons. Ces flux n'étaient pour l'instant pas connus alors qu'ils peuvent influer de façon importante les phénomènes d'eutrophisation. Le schéma ci-dessous illustre les flux de nitrates et d'ammonium dans le lac de Lacanau.





#### 3. Etat des masses d'eau « Lacs »

Dans le cadre de la Directive Cadre sur l'Eau, D.C.E., les lacs de Carcans-Hourtin et de Lacanau sont considérés comme deux masses d'eau, « lacs naturels ». L'Agence de l'Eau y effectue des analyses 4 fois par an afin d'évaluer leur état écologique et chimique.



L'état écologique est analysé au regard de 6 critères principaux :

- la concentration en chlorophylle a;
- la valeur de l'indice phytoplanctonique ;
- la transparence de l'eau ;
- les concentrations en azote minéral ;
- les concentrations en orthophosphates ;
- les concentrations en phosphore total.

L'état chimique est évalué sur une quarantaine de polluants.

Lac de Carcans-Hourtin	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Chlorophylle a en µg/l	12,0	8,6	8,7	3,3	3,7	5,4
Indice phytoplanctonique	57	55	55	41	39	26
Transparence en m	1,5	1,4	2,2	3,2	2,7	2,0
Azote minéral maximum en mg de N/I	0,57	0,60	0,48	0,43	0,98	0,80
Orthophosphate maximum en mg de P/I	0,040	0,013	0,010	0,010	0,010	0,007
Phosphore total maximum en mg de P/I	0,015	0,013	0,010	0,015	0,013	0,010

Lac de Lacanau	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Chlorophylle a en µg/l	7,4	4,4	6,6	9,2	8,0	7,8
Indice phytoplanctonique	43	40	23	16	18	22
Transparence en m	2,0	2,5	3,0	2,4	2,1	1,8
Azote minéral maximum en mg de N/I	0,61	0,59	0,37	0,16	0,62	0,49
Orthophosphate maximum en mg de P/I	0,022	0,015	0,010	0,013	0,010	0,007
Phosphore total maximum en mg de P/I	0,010	0,018	0,013	0,020	0,043	0,020

#### On observe les éléments suivants :

- Les indices biologiques, chlorophylle et phytoplancton, sont stables ou en amélioration, avec une valeur « bonne » à « très bonne ».
- La transparence de l'eau reste un paramètre pénalisant sur ces lacs qui ont naturellement des eaux colorées. Le « bon état » serait atteint pour une transparence de l'eau supérieure à 3.5 m.
- L'azote reste en concentration d'un niveau « moyen ». Le « bon état » serait atteint pour des valeurs inférieures à 0.4 mg de N/l. Les suivis sur les cours d'eau et dans les lacs (partenariat avec les Universitaires) montrent qu'ils sont issus de certains cours d'eau du nord du bassin versant mais aussi du relargage depuis les sédiments des lacs.
- Le phosphore est l'élément déterminant, plus que l'azote, dans les phénomènes d'eutrophisation des lacs. Ce paramètre reste dans des concentrations faibles. Les apports semblent essentiellement liés à des phénomènes de relargage depuis les sédiments des lacs. Les apports des cours d'eau sont en effet très faibles.
- L'état chimique des deux lacs est classé en « bon état ».

## 4. <u>Collaboration avec les exploitants agricoles, la</u> Chambre d'Agriculture et le GRCETA

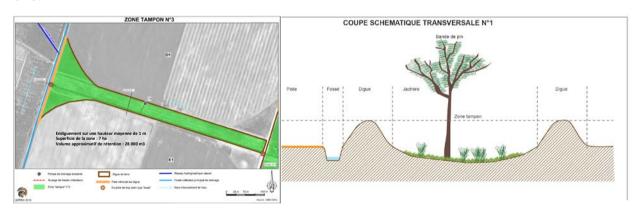




Dès le démarrage du suivi des nutriments en 2011, l'ensemble des exploitants agricole a été associé à la démarche et a participé aux prélèvements sur le terrain. Cette collaboration a permis dès 2012 de préparer avec la Chambre d'Agriculture, le GRCETA et les exploitants concernés un plan d'action sur les zones d'apports en nitrates.

Les travaux consistent à la fois à l'amélioration continue des méthodes de fertilisation et aussi à la mise en place d'un système tampon sur la zone agricole. Ce dernier point consiste à favoriser la dénitrification dans les fossés agricoles en réduisant la vitesse d'écoulement des eaux.

Après trois années de tests sur cette méthode, le projet d'aménagement sur le Domaine Saint-Jean a fait l'objet de plusieurs réunions techniques et de présentations en Commission Locale de l'eau (6 mars, 11 juin, 29 juin). L'étude pour la rédaction d'un porté à connaissance au titre de la Loi sur l'Eau a ensuite été finalisée par la SCEA du Domaine Saint-Jean afin d'aménager une vingtaine d'hectares de zones humides artificielles. Le projet a reçu un avis favorable du CODERTS le 17 décembre 2015 et les travaux pourront ainsi être réalisés en 2016.



Comme tous les ans, l'ensemble des résultats des campagnes d'analyses sur les cours d'eau et les lacs a fait l'objet d'une réunion d'échanges entre les exploitants agricoles, leurs représentants, les universitaires et le SIAEBVELG : réunion du 30 novembre 2015.

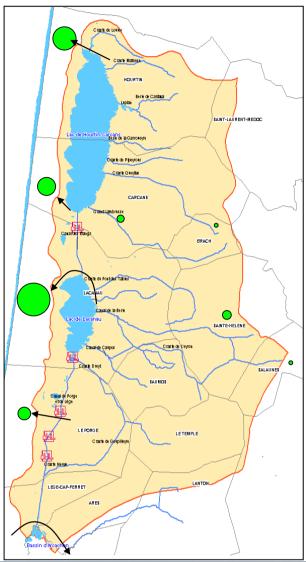


#### 5. Travaux des collectivités

La carte ci-contre représente la localisation des stations d'épuration du bassin versant.

Pour les quatre plus importantes unités de traitement des eaux, le point de rejet a été positionné en dehors du bassin versant avec une infiltration dunaire pour éviter l'eutrophisation des lacs. La station d'épuration de Sainte-Hélène dispose quant à elle d'un dispositif spécifique pour le traitement du phosphore.

En 2015, en plus des travaux réguliers sur les réseaux d'assainissement menés par les communes, on peut noter la construction de la nouvelle station d'épuration du bourg de Carcans d'une capacité de 4000 équivalent-habitants : système à filtres plantés de roseaux (photo ci-dessous).





#### B. Les substances dangereuses et toxiques

#### 1. Produits phytosanitaires



Le Syndicat Intercommunal du Bassin d'Arcachon a mis en place depuis 2010, le Réseau Phytosanitaire du Bassin d'Arcachon, REPAR. Après avoir été partenaire de cette action, le SIAEBVELG et le SAGE des Lacs Médocains sont maintenant signataires de la convention concernant ce programme qui permet de mettre en œuvre les dispositions du SAGE concernant les produits phytosanitaires.

L'animateur du SAGE participe ainsi aux différentes actions de ce programme sous maîtrise d'ouvrage du SIBA: échanges avec la chargée de mission, participation aux réunions.



#### On peut noter tout particulièrement en 2015 :

- la sixième année d'analyses sur les cours d'eau et le bassin d'Arcachon. Les concentrations en produits phytosanitaires dans le canal des étangs sont faibles. La moyenne observée est de l'ordre de 0.4 μg/l avec environ 100 molécules différentes recherchées.
- la poursuite des recherches en écotoxicologie
- la mise en ligne sur Internet de l'ensemble des données, la publication d'une plaquette d'information sur le réseau et une réunion de présentation aux acteurs le 15 septembre

http://www.siba-bassin-arcachon.fr/nos-competences/le-pole-environnement/pesticides/le-reseau-de-surveillance-repar

#### 2. <u>Programmes de recherches sur le mercure</u>

Les Services de l'Etat et l'ARS ont été alertés en janvier 2012 de la contamination des poissons (sandre) par le mercure. Après l'avis de l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire, ANSES, la Fédération de Pêche sous le contrôle de la DDTM a effectué des prélèvements sur l'ensemble des lacs aquitains. Il s'agissait d'analyser le mercure dans les différentes espèces de poissons.

Suite aux résultats sur les lacs médocains, le Préfet a pris le 04/07/2013 un Arrêté Préfectoral d'interdiction de consommation des sandres. Cet arrêté a fait l'objet d'une communication par les Services de l'Etat et des communes concernées.

Il faut rappeler que des prélèvements d'eau et de sédiments ont été effectués par la DDTM :

- o les teneurs en mercure dans l'eau sont inférieures aux seuils de détection, la baignade et les activités nautiques ne sont donc pas impactées,
- o les teneurs en mercure dans les sédiments sont inférieures aux niveaux de référence « S1 de l'arrêté ministériel ».

Il n'y a donc pas de causalité identifiée entre les activités humaines et le mercure.

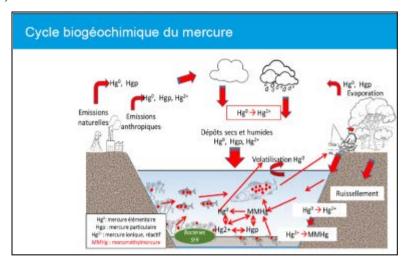
Des programmes de recherche ont alors été préparés et engagés afin de mieux comprendre le phénomène :

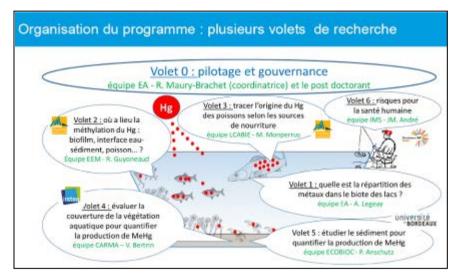
o Echantillonnage dans les sédiments à l'occasion de la thèse sur les lacs médocains, Université de Bordeaux, Laboratoire EPOC. Les résultats des analyses confirment que les teneurs en mercure dans les sédiments sont inférieures aux niveaux de référence «S1 de l'arrêté ministériel ». Ces premiers résultats ont été présentés à la Commission Locale de l'Eau en mars 2015 et ont fait l'objet d'un rapport complet en 2015 qui sera présenté en 2016.





Lancement d'un programme de recherches à l'échelle de l'Aquitaine appelé CLACQ, Contamination Polymétallique des Lacs Aquitains et Impacts Humains. La coordination de ce projet est assurée par le Dr Régine Maury-Brachet de l'Université de Bordeaux et concerne les chercheurs de l'Université de Bordeaux, de l'Université de Pau, l'IRSTEA,...Ce programme de recherches a été présenté à la Commission Locale de l'Eau et les premières investigations ont été engagées en 2015 (prélèvements de poissons à l'automne).





L'animateur SAGE participe aux réunions des programmes de recherche avec les universitaires et les Services de l'Etat, et apporte un appui logistique et administratif pour la réalisation du projet et des pêches scientifiques.



#### C. La qualité des eaux de baignade

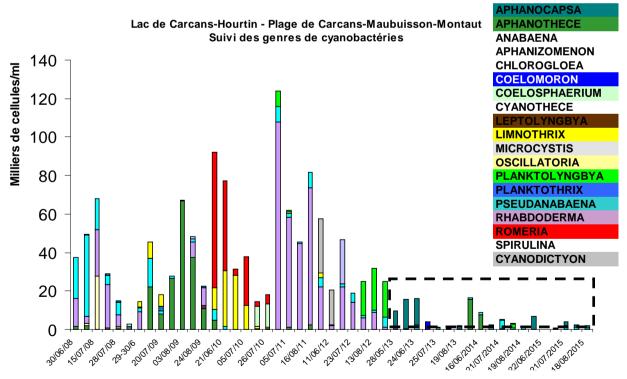
#### 1. Suivi estival des baignades

Le SAGE des Lacs Médocains prévoit plusieurs dispositions concernant la qualité des eaux de baignade, avec en particulier le suivi des données de bactériologie et de cyanobactéries. Ceci se traduit par des contacts réguliers avec l'ARS sur les analyses réalisées sur les zones de baignades et des échanges avec l'IRSTEA sur les suivis mensuels du phytoplancton au milieu des lacs.

Commune	Point de prélèvement	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Hourtin	La Jetée	В	A	A	В	В	В	A	В	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	В	A	Exc	Exc	Exc
Hourtin	Piqueyrot									В	В	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	Exc	Exc	Exc
Carcans	Bombannes	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	В	A	A	A	Exc	Exc	Exc
Carcans	Maubuisson	В	В	В	В	В	В	В	A	В	В	В	В	В	В	A	A	A	A	A	A	A	Exc	Exc	Exc
Carcans	Concorde - Montaut	A	В	В	В	В	В	A	В	В	A	В	В	В	В	A	A	A	A	A	В	A	Exc	Exc	Exc
Lacanau	Le Moutchic	В	В	В	A	A	C	В	В	A	В	В	A	A	В	A	A	A	A	A	A	A	Exc	Exc	Exc
Lacanau	La Grande Escourre								В	A	A	В	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	Exc	Exc	Exc
Lège-Cap-Ferret	Claouey	A	A	A	A	В	A	В	В	A	В	A	A	A	В	A	A	A	A	A	A	A	Exc	Exc	Exc
Directive 76/160/	CEE		Eau de Eau pe	e quali ouvant	ne qual té moye être mo aise qu	enne omenta				)								tive 20 ir de 20		Œ		Excell Bon Suffis Insuff	ant		

CLASSE DE QUALITE DES BAIGNADES

L'ensemble des plages a eu une eau de **qualité** « **excellente** » **en 2015** ceci en référence à la Directive Européenne sur la baignade. Comme les trois années précédentes, le niveau d'eau en particulier sur les plages du lac de Carcans-Hourtin était globalement plus élevé cet été par rapport à 2011, année où deux zones de baignade avaient été classées en qualité « moyenne ».



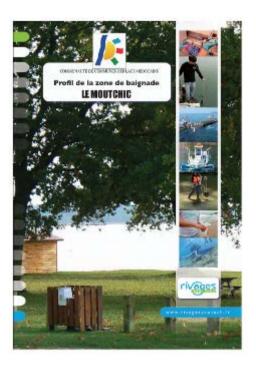
Concernant les **cyanobactéries**, l'été 2015 a été marqué par **de faibles développements** avec des concentrations comprises entre 0 et 10 000 cellules/ml. Il s'agit du troisième été consécutif avec de faibles concentrations de cyanobactéries. Deux genres principaux ont été observés, Aphanocapsa et Pseudanabaena. On retrouve cette situation favorable également sur le lac de Lacanau.

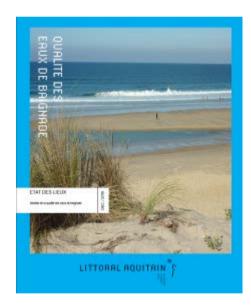
#### 2. <u>Profils de vulnérabilité des plages</u>

Les profils de vulnérabilité des plages correspondent à des « plans de gestion » pour préserver la qualité des eaux de baignade. Ces documents pour les plages lacustres ont été réalisés en 2011 avec une maîtrise d'ouvrage de la Communauté de Communes des Lacs Médocains pour les lacs et du SIBA pour le Bassin d'Arcachon. Aucune modification n'a été apportée en 2015 sur les emplacements des zones de baignades.

Le plan de gestion associé à ces profils de vulnérabilité des plages continue à être mis en œuvre en particulier au travers de la mise en œuvre du SAGE :

- suivi de la bactériologie
- suivi des cyanobactéries et des apports en phosphore, éléments favorisant leur développement
- programme d'actions visant à limiter les apports de Phosphore et d'Azote vers les lacs.





En 2015, le GIP Littoral a réalisé un état des lieux de la gestion de la qualité des eaux de baignade sur le littoral aquitain. Les documents et informations du SAGE ont été transmis au GIP pour les plages lacustres des Lacs Médocains.

Le GIP Littoral a également engagé en 2015 une étude préalable à l'aménagement des plans plages des Lacs Médocains. Le SIAEBVELG a participé à ce travail en mettant à disposition des informations sur la qualité des eaux de baignades et sur la prise en compte du patrimoine naturel autour des lacs.



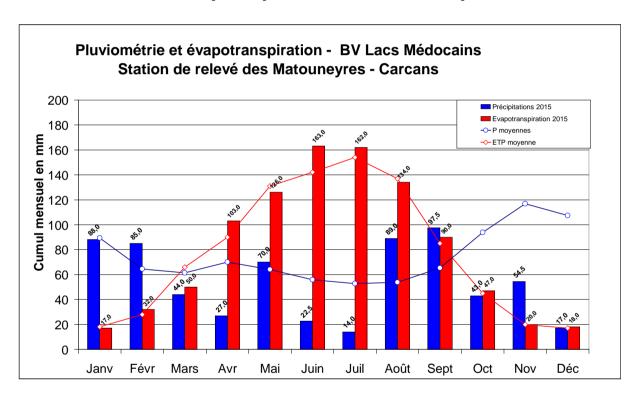
#### III. Enjeu « Gestion quantitative »

Chaque début de mois, les informations permettant la gestion des niveaux d'eau sur le bassin versant des Lacs Médocains sont diffusées à près de 120 personnes et structures représentant les élus, les professionnels, les usagers, les Services de l'Etat et les organismes de recherches.

#### Ces informations comprennent :

- les précipitations et l'évapotranspiration potentielle
- les niveaux de la nappe de surface
- le débit des cours d'eau
- les niveaux d'eau des lacs de Carcans-Hourtin et de Lacanau

#### A. Suivi des précipitations et de l'évaporation



En 2015, les précipitations à Carcans, site des Matouneyres, ont été de **651 mm** soit 27% de moins que la moyenne qui est de 895 mm. Les relevés de la SEPANSO au niveau de la Réserve Naturelle de Cousseau sont proches avec 659 mm.

L'évaporation annuelle a été estimée à 962 mm pour une moyenne interannuelle de 930 mm.

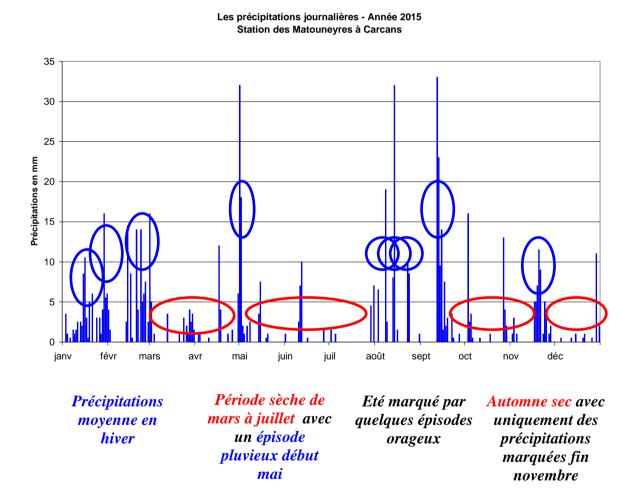
L'année 2015 correspond donc à une année sèche et ceci tout particulièrement de mi-mai à début août puis de début octobre jusqu'à la fin de l'année.

L'hiver 2014-2015 a été dans la moyenne des précipitations avec 217 mm de pluies sur cette période pour une moyenne à 230 mm. Trois épisodes pluvieux modérés ont marqué cette saison : mi-janvier, fin janvier et de mi-février à début mars.

Le printemps avec 119 mm de pluies, pour une moyenne à 200 mm, a été sec avec des précipitations bien inférieures à l'évapotranspiration (392 mm). Durant cette période tous les niveaux d'eau ont baissé : la nappe, le débit des cours d'eau et les lacs. Le seul épisode pluvieux notable a été enregistré du 30 avril au 4 mai avec 60 mm de pluies en quatre jours. Ces pluies ont permis une légère remontée des niveaux d'eau.

L'été 2015, avec 200 mm de pluie, a été dans la moyenne des précipitations estivales. Il a été marqué par un mois de juillet très sec suivi par plusieurs épisodes pluvieux et orageux : 21 mm les 8 et 9 août, 40 mm les 14 et 15 août, 18 mm les 23 et 24 août et 93 mm du 13 au 19 septembre. Ces quatre périodes pluvieuses ont permis une stabilisation des niveaux d'eau après quasiment 5 mois de baisse générale.

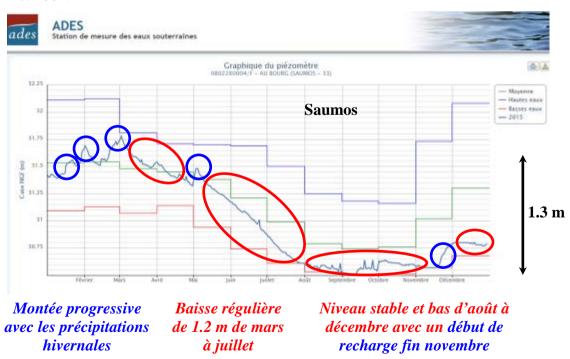
L'automne, avec seulement 114 mm de pluies pour une moyenne de 320 mm, a été sec. Les pluies n'ont ainsi pas été suffisantes pour permettre la remise en eau du réseau hydrographique. On note seulement un épisode pluvieux significatif de 37 mm vers le 20 novembre.

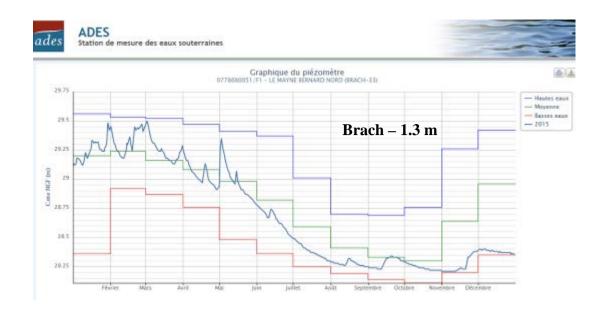


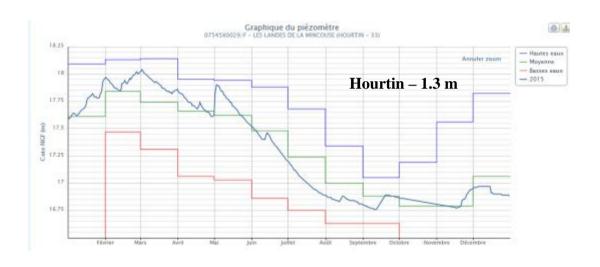
#### B. Suivi de la nappe des sables du plio-quaternaire

Les suivis du niveau de la nappe des sables sont disponibles sur le site internet ADES avec 7 piézomètres présents sur le bassin versant des Lacs Médocains. Les graphiques sont présentés sur les pages suivantes. Les évolutions de la nappe au cours de l'année 2015 sont sensiblement identiques sur tout le territoire :

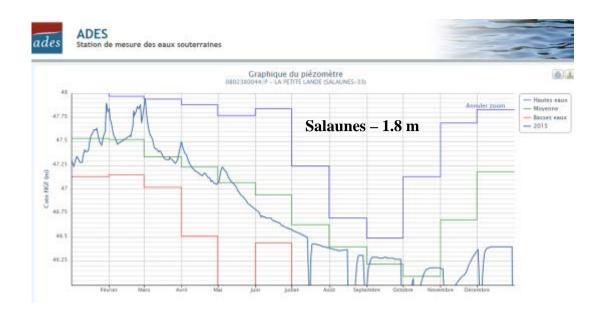
- Les niveaux de la nappe en 2015 se sont globalement maintenus dans des valeurs moyennes jusqu'au mois de mai puis ont ensuite diminué pour atteindre des niveaux de basses eaux et ceci jusque fin décembre. La différence de niveau de la nappe entre l'hiver et l'automne est d'environ 1.4 m ce qui correspond à un marnage proche de la moyenne observée ces 35 dernières années.
- Après un mois de décembre 2014, peu pluvieux, les **précipitations de l'hiver ont permis une remontée progressive de la nappe.** Les trois pics de précipitations de cette période sont nettement visibles sur les niveaux piézométriques. Le maximum de l'année est ainsi atteint début mars mais avec un niveau plus bas que les années 2013 et 2014 nettement plus pluvieuses.
- Le printemps et le début de l'été sont ensuite secs et le niveau de la nappe baisse alors de 1.2 m en 5 mois. Cette baisse est assez régulière sur cette période avec toutefois des remontées ou une stabilisation des niveaux au moment des quelques précipitations. On note en particulier l'effet des 60 mm de précipitations début mai.
- A partir du mois d'août et jusque fin novembre, le niveau de la nappe est globalement stable mais en dessous d'une vingtaine de centimètre des niveaux moyens. Les précipitations orageuses limitent en effet la poursuite de la baisse de la nappe.
- Les pluies de fin novembre permettent un début de recharge de la nappe. Toutefois ces pluies sont suivies d'un mois de décembre très sec et la nappe reste ainsi à un niveau d'étiage jusqu'en fin d'année. Cette situation de nappe très basse jusqu'au début de l'hiver a déjà été observée 5 fois sur les 35 dernières années : 1978, 1988, 1989, 2001 et 2004.



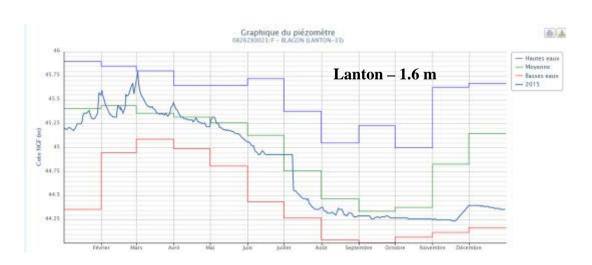












#### C. Suivi des débits des cours d'eau

#### 1. Débits de la Matouse à Hourtin

#### LA MATOUSE à HOURTIN [NORD]

code station : \$1205110 | producteur : DREAL Aquitaine bassin versant : 17 km² | e-mail : hydrometrie dreal-aquitaine@developpement-durable.gouv fr

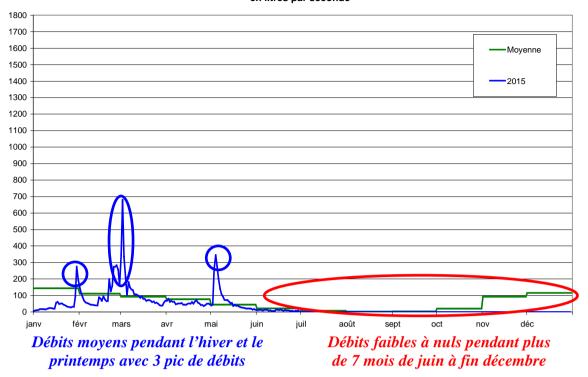
	Janv	Févr	Mars	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	Année
Débits mensuels moyen en l's calculés sur 24 ans	147	114	97	77	45	23	7	3	4	22	98	120	60
Débits mensuels 2012 en l's	58	37	16	77	80	30	2	0	0	4	30	153	41
Déblts mensuels 2013 en l/s	331	242	92	83	92	68	8	1	0	2	54	58	86
Débits mensuels 2014 en l's	402	337	158	64	61	17	1	0	0	0	11	11	87
Déblts mensuels 2015 en l/s	44	111	124	53	75	10	0	0	0	0	0	0	34

Le bassin versant des Lacs Médocains ne disposait que d'une unique station de mesure des débits en continu. Les débits de la Matouse à Hourtin étaient ainsi suivis quotidiennement depuis 1990 par la DREAL Aquitaine. Suite à un accident routier intervenu en août 2014, cette station a été détruite et pour des raisons de priorité à l'échelle de l'Aquitaine, la DREAL a décidé de ne pas remettre en fonctionnement ce suivi. De façon, à poursuivre les suivis sur cette station, celle-ci a été équipée d'un capteur de niveau d'eau fin 2014 par l'Université de Bordeaux dans le cadre de la thèse de Damien Buquet.

On peut noter les éléments suivants en 2015 :

- L'année a été globalement sèche avec un débit moyen en 2015 de 34l/s soit la moitié moins environ que la valeur connue pour les 25 dernières années.
- Après un début d'hiver 2014-2015 avec des débits faibles, ceux-ci ont augmenté avec les pluies de mi-janvier à début mars permettant de retrouver des valeurs moyennes. On observe un pic de crue quinquennal le 2 mars avec un maximum à 680 l/s.
- Les débits ont ensuite été proches des valeurs moyennes au printemps avec un pic de débit au moment des précipitations de fin avril début mai. Après cet épisode pluvieux, la période sèche qui a suivi avec la baisse du niveau de la nappe a rapidement réduit les débits des cours d'eau.
- L'été et l'automne avec des pluies faibles et une nappe basse ont conduit à un assec de la quasi-totalité du réseau hydrographique de juillet à fin décembre, soit pendant 6 mois.

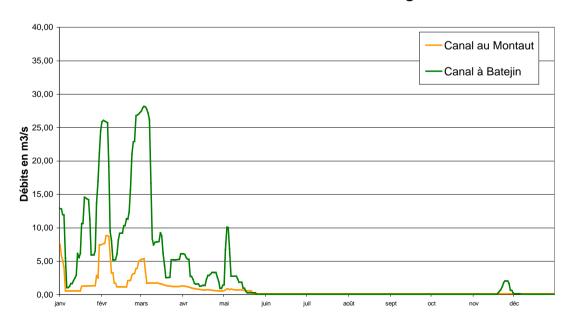
#### Débits de la Matouse à Hourtin en litres par seconde



#### 2. Suivi des débits sur le canal des étangs

Une estimation des débits sur le canal des étangs a été calculée en utilisant à la fois la modélisation hydraulique proposée par le bureau d'étude Egis-eau, le bilan hydraulique au niveau des lacs et les informations sur l'état d'ouverture des vannages sur les différentes écluses. Les résultats ne sont donc pas des mesures sur le canal mais des approximations basées sur les éléments cités ci-dessus. On note comme pour le débit des cours d'eau, - des valeurs moyenne à fortes de début janvier à mi-mai et des débits très faibles, de juin à fin décembre.

#### Estimation des débits sur le canal des étangs en 2015



#### D. Niveau d'eau sur les lacs et gestion des écluses

L'éclusier du SIAEBVELG est intervenu quotidiennement tout au long de l'année pour gérer les niveaux d'eau. Chaque jour, les cotes des lacs ont été relevées ainsi que l'état d'ouverture des vannages.

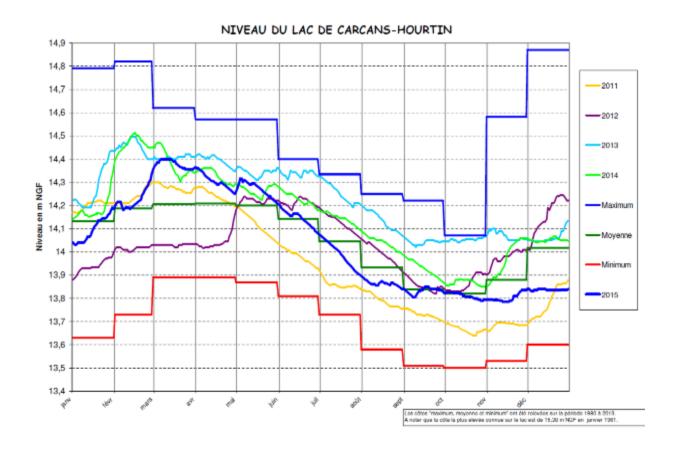
#### 1. <u>Lac de Carcans-Hourtin</u>

Au début d'année 2015, le niveau d'eau sur le lac était légèrement inférieur à la côte moyenne. Les pluies de janvier jusque début mars ainsi que les apports par les cours d'eau ont permis d'atteindre la côte de 14.4 m NGF vers le 5 mars soit un niveau identique aux deux années précédentes. Les vannes de l'écluse du Montaut à Carcans ont alors été fermées permettant une évolution des niveaux d'eau uniquement dépendante des conditions météorologiques.

Pendant la période du printemps et du début de l'été, les niveaux d'eau ont régulièrement baissé du fait de l'évaporation sur le lac, plus importante que les pluies et les apports par les cours d'eau. Seules les précipitations de début mai ont permis une recharge pendant quelques jours du niveau du lac. Le niveau du lac a ainsi baissé de 0.5 m en 5 mois.

A partir du mois d'août et jusque fin décembre, les pluies ont globalement compensé l'évaporation alors que les cours d'eau ne coulaient pas, le niveau d'eau du lac est donc resté globalement constant autour de 13.8 m NGF. Les vannes de l'écluse du Montaut sont ainsi restées fermées jusqu'à la fin de l'année.

A l'échelle de l'année, le niveau du lac a varié de 0.61 m entre l'hiver et l'automne.



#### 2. Lac de Lacanau

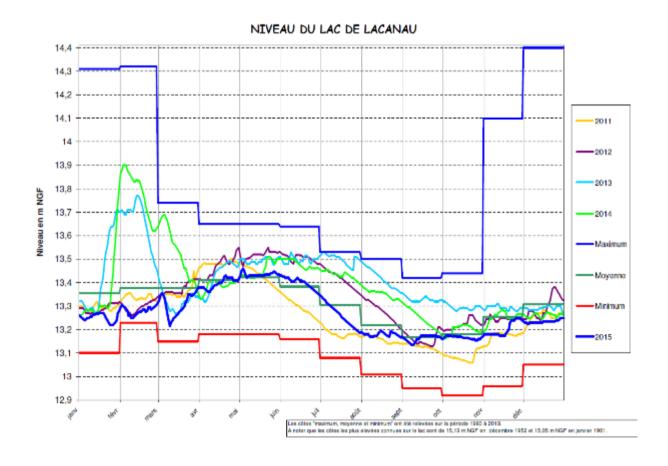
En début d'année 2015, le lac de Lacanau était à son niveau moyen hivernal, proche de 13.30 m NGF. Son niveau est globalement resté constant pendant l'hiver car les crues des cours d'eau ont été peu importantes contrairement à 2013 et 2014.

Les niveaux d'eau ont été augmentés par la fermeture progressive des vannages à partir du mois de mars, une fois la période de risque d'inondation écartée. Le niveau du lac a ainsi atteint son maximum de 13.46 m NGF au mois de mai. Les vannes de l'écluse de Batejin à Lacanau ont alors été fermées permettant une évolution des niveaux d'eau uniquement dépendante des conditions météorologiques.

Le niveau d'eau a progressivement baissé pendant la fin du printemps et le début de l'été. Comme pour le lac de Carcans-Hourtin, la côte est ensuite restée globalement stable le reste de l'année. Le minimum de 13.13 m NGF a été atteint au mois de septembre.

On peut enfin noter que les pluies de mi-novembre ont permis une remise en eau de plusieurs cours d'eau alimentant le lac de Lacanau alors que ceux de Carcans-Hourtin étaient toujours à sec. Les vannages de Batejin ont alors été ouverts pendant une dizaine de jours pour conserver la côte hivernale permettant de prévenir les inondations.

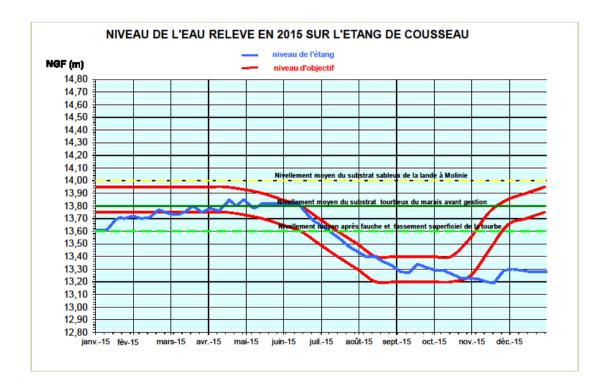
A l'échelle de l'année, le niveau du lac a varié de 0.33 m entre l'hiver et l'automne.



## 3. <u>Niveaux d'eau dans la Réserve Naturelle de l'Etang</u> de Cousseau, SEPANSO



Le plan de gestion de la Réserve Naturelle Nationale de l'étang de Cousseau prévoit des « niveaux d'eau objectif » tout au long de l'année pour favoriser la biodiversité. Ces niveaux d'eau sont principalement dépendants du niveau du lac de Carcans-Hourtin.



En 2015, la courbe objectif a ainsi pu être globalement suivie de janvier jusqu'au mois d'octobre. Ensuite, la remise en eau automnale n'a pas pu être réalisée du fait des très faibles précipitations et des niveaux d'eau bas de la nappe, des cours d'eau et du lac.

A l'échelle de l'année, le niveau d'eau dans la Réserve de Cousseau a varié de 0.65 m entre l'hiver et l'automne.

# E. Etude pour une gestion équilibrée de la ressource en eau et des milieux aquatiques

Suite à la révision du SAGE et à la validation du DOCOB Natura 2000 en 2012, le SIAEBVELG et ses partenaires ont souhaité concrétiser ces démarches de concertation pour optimiser la gestion de l'eau sur son bassin versant. Ce projet s'inscrit ainsi dans une logique de recherche permanente d'une gestion équilibrée et durable de la ressource en eau. Cet équilibre, qui tient naturellement compte de la réglementation, est recherché entre :

- la protection des biens et des personnes,
- la préservation des zones humides,
- l'amélioration de la continuité écologique,
- ➤ l'expression des usages et activités présents sur le territoire,
- ➤ la modernisation et la sécurisation des ouvrages.



Le bureau d'étude EGIS Eau a ainsi été recruté en juin 2013 après un appel d'offres pour réaliser cette prestation.

Les différentes étapes de cette mission sont rappelées ci-dessous :

- ➤ la rédaction de **l'état des lieux et du diagnostic** de l'étude. Ce rapport a été présenté aux membres de la CLE et du COPIL le **7 janvier 2014**.
- modélisation hydraulique autour des lacs des différentes médocains. l'analyse solutions d'aménagement et la hiérarchisation des enjeux. Ce rapport a été présenté au groupe de travail le 6 juin 2014 puis aux membres de la CLE et du COPIL le 9 juillet 2014. Cette réunion a permis de retenir les orientations d'aménagements pour chacun des trois sites d'étude :



- Lacs de Carcans-Hourtin et de Lacanau et leurs zones humides : priorité pour conforter le rôle des zones humides, améliorer la continuité écologique tant sur l'axe du canal qu'avec les zones humides latérales et prévenir les inondations sur le bassin versant.
- Canal du Porge et ses zones humides : priorité à l'amélioration de la continuité écologique sur l'axe principal et à l'amélioration des connaissances sur le lien entre les niveaux du canal, de la nappe et des zones humides.

La visite des ouvrages avec les élus du SIAEBVELG et le groupe de travail, le 26 septembre 2014 pour présenter les projets d'aménagement

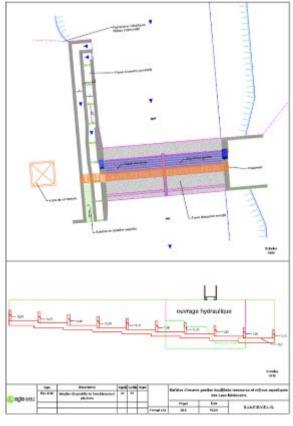


- La première analyse des **avant-projets d'aménagement** avec le groupe de travail, le 21 novembre 2014 puis en commission locale de l'eau le 6 mars 2015
- La première analyse des **avant-projets d'aménagement** avec le groupe de travail, le 21 novembre 2014, le 17 février 2015 puis en Commission Locale de l'Eau le 6 mars 2015



- ➤ La validation des avant-projets d'aménagement en groupe de travail le 12 juin 2015, puis en Commission Locale de l'Eau le 29 juin 2015 et en comité syndical du SIAEBVELG le 28 août 2015.
- ➤ Le lancement des études de phases projet fin 2015.





#### IV. Enjeu « Milieux aquatiques et biodiversité»

#### A. Gestion des cours d'eau et des crastes

## 1. Révision du programme pluriannuel de gestion des cours d'eau

Un premier programme pluriannuel de gestion des cours d'eau avait été établi pour la période 2009-2019 et avait fait l'objet d'une déclaration d'intérêt général pour les travaux envisagés. De façon à évaluer et ajuster ce programme à mi-parcours, une étude a été lancée en 2015 pour le réviser et l'étendre au réseau hydrographique géré par les communes. Cette opération a été engagée dans le cadre du stage de Manon Lambaudie, en formation technicien rivière, encadrée par Sébastien Dufour et Frank Quenault.

#### Ce stage a permis:

- ➤ la rédaction du cahier des charges de l'étude validée par les partenaires du SIAEBVELG,
- ➤ la consultation des entreprises par un appel d'offres auquel ont répondu 8 bureaux d'études. Le groupement Gereco-Environnement et Lindenia a été retenu par le SIAEBVELG en février 2015,
- l'organisation de la réunion de lancement de l'étude le 7 avril 2015.

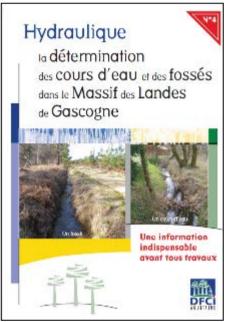


Sébastien Dufour, technicien rivière, a ensuite suivi le travail du prestataire pour la réalisation de la première phase de cette mission :

- > analyse et synthèse bibliographique,
- > préparation, diffusion et analyse d'un questionnaire transmis à tous les partenaires du SIAEBVELG concernés par la gestion des cours d'eau,
- > visite de terrain et rencontre des partenaires par commune,
- > cartographie du réseau hydrographique,
- rédaction d'une première version du rapport « état des lieux et diagnostic ».









#### 2. Travaux sur les cours d'eau

En 2015, le technicien rivière a suivi les travaux sur les cours d'eau conformément au programme pluriannuel et aux ajustements préparés avec les élus et les services techniques de chaque commune. Le compte-rendu complet des actions du technicien rivières est détaillé dans son rapport d'activité annuel.



## Scarification – Embâcles

- ✓ Communes: Brach, Le Porge, Le Temple.
- ✓ Objectifs: favoriser l'écoulement, protection des habitations, DFCI
- ✓ Intervenants : entreprises spécialisées Rolin SEE.
- √ Cout: +/- 12 Km d'intervention



# Scarification – Embâcles



# Entretien de la végétation

Brach, Carcans, Lacanau, Lège, Le Temple, Saumos, Salaunes.

- ✓ Objectifs: favoriser l'écoulement-préserver la biodiversité.
- ✓ Intervenants: entreprises, communes, Siaebvelg.
- ✓ Actions: élagage, bucheronnage, débroussaillage, épareuse...



Les travaux suivis par le technicien rivière sur les reconnexions de zones humides et sur les plantes invasives sont présentés dans les paragraphes spécifiques ci-après.

# B. Restauration et entretien des zones humides et des sites Natura 2000

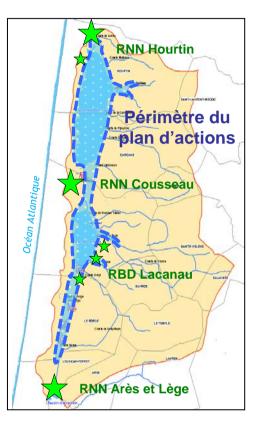
1. <u>La rédaction d'un plan</u> <u>d'actions pour les zones humides</u> des Lacs Médocains



Le SIAEBVELG, le Conservatoire du Littoral, l'Agence de l'Eau, le Département, le Conseil Régional et la DDTM ont souhaité rédiger un plan de gestion des zones humides des Lacs Médocains pour rendre opérationnel et concret à la fois les dispositions du SAGE sur la restauration des fonctionnalités des zones humides et les mesures des DOCOB pour pérenniser les travaux liés aux contrats Natura 2000.

Ce projet concerne 1 700 ha de roselières, marais tourbeux, landes humides et boisements marécageux situés sur les communes de Hourtin, Carcans, Lacanau et le Porge. Ce plan de gestion vient ainsi proposer des actions sur les secteurs non concernés par les trois Réserves Naturelles de Hourtin, de l'Etang de Cousseau, des Prés salés d'Arès et de Lège et par la Réserve Biologique Dirigée de Lacanau.

Ce projet a été proposé à 20 étudiants en MASTER 2 de l'Université de Bordeaux dans le cadre d'un projet tuteuré. Ils ont ainsi travaillé de septembre 2014 à janvier 2015 sur ce sujet qui a permis de rédiger une première version du plan de gestion.





Ce travail a été poursuivi dans le cadre du stage de 6 mois de Charlotte Dubreuil, étudiante de la même promotion de MASTER2. Le Plan d'Actions pour la préservation et la valorisation des zones humides des Lacs Médocains a ainsi été validé en Commission Locale de l'Eau et en Copil Natura 2000 le 29 juin 2015.



Suite à la validation du document, la première année de mise en œuvre du projet a pu être préparée :

- Accompagnements financiers sollicités auprès de l'Agence de l'Eau Adour Garonne, du Département et du Conseil Régional.
- ➤ Préparation des chantiers et des conventions de gestion avec les communes, le Conservatoire du Littoral, les ACCA, 23 propriétaires privés et l'équipe de brûlage dirigée d'Aquitaine.
- Lancement des appels d'offres pour la réalisation des travaux de restauration et d'entretien des sites.

# 2. Les travaux de restauration et d'entretien

La mise en œuvre et le suivi des travaux sur les zones humides ont été assurés par Charlotte Dubreuil qui a été engagée par le SIAEBVELG après son stage dans la structure.

De manière générale, les travaux réalisés à l'automne 2015 s'inscrivent dans la continuité de ceux réalisés ces trois dernières années grâce aux financements Natura2000. Les subventions de ces travaux 2015 ont été apportées par l'Agence de l'Eau Adour Garonne et le Département, grâce au Plan d'Actions pour la Préservation et la Valorisation des Zones Humides des Lacs Médocains comme support de travail permettant d'organiser et de coordonner les actions à l'échelle globale de l'entité constituée par les zones humides de la façade Est des lacs.

Ces travaux avaient pour objectif de restaurer ou d'entretenir des milieux de zones humides sujettes à l'embroussaillement du fait de la colonisation de certains ligneux de type bourdaines, saules ou brandes. Cet objectif correspondait à la déclinaison de l'enjeu principal du Plan d'Actions, la « conservation de la biodiversité des zones humides », passant par l'objectif à long terme de « maintenir et restaurer le bon état de conservation des biotopes et des espèces patrimoniales », lui-même décliné en deux objectifs : « effectuer la réouverture des milieux » et « assurer un bon entretien des milieux ouverts ».

Comme pour les contrats Natura2000, sur les parcelles privées, les propriétaires se sont engagés dans cette nouvelle année de travaux en signant une convention avec le SIAEBVELG, coordinateur des travaux en partenariat avec les communes et les ACCA communales, afin de réaliser la restauration ou l'entretien de leur parcelle.



# a) Travaux sur la commune d'Hourtin

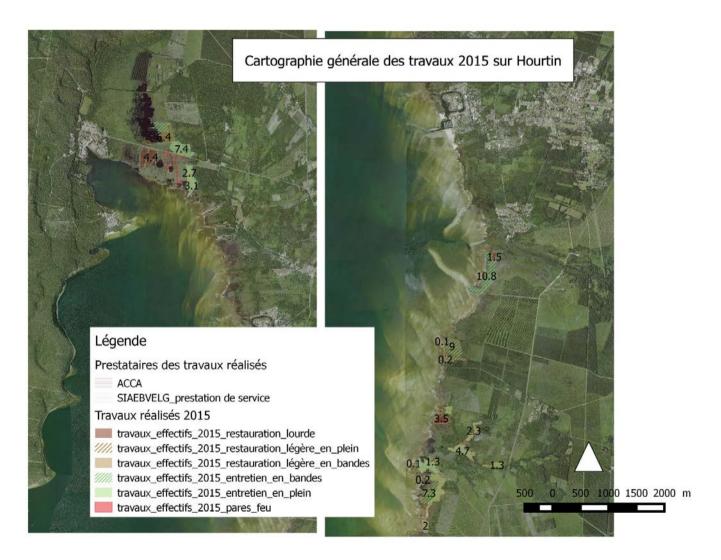
Les travaux sur la commune d'Hourtin ont débuté dans les marais au Nord de la Garroueyre le 19 octobre et se sont terminés au marais du Palu de Molua le 6 novembre. Ces travaux de restauration et d'entretien des zones humides ont été réalisés par l'entreprise ROUDIER à la fois prestation de service pour **SIAEBVELG** et sur vingtaine une d'hectares pour l'ACCA.

En quelques chiffres:

- Travaux ACCA → 25 ha de broyage en plein ou en bandes sur des travaux d'entretien ou de restauration

- Travaux SIAEBVELG → 45 ha de restauration ou d'entretien ou de préparation de pare-feu

Les travaux sont décrits ci-dessous du Sud vers le Nord.



## Marais de la Garroueyre

Quasiment 9 hectares de zones humides réparties sur 4 parcelles ont été entretenus par broyage en plein cette année, le long de la Garroueyre. Il s'agissait essentiellement de zones humides de type roselières à marisques dont l'ouverture du milieu avait été effectuée en 2012 et sur lesquelles un passage d'entretien était nécessaire. Ce broyage d'entretien a été additionné à des travaux de restauration en bordure et plus au Nord.



# Marais du Nord de la Garroueyre

Ce marais a été travaillé par l'entreprise ROUDIER pour le compte de l'ACCA. Les travaux ont consisté à de la restauration sur une parcelle de 3.5 hectares et de l'entretien sur 1.3 hectares d'une zone qui avait été restaurée en 2012.



Du point de vue des potentialités de cette zone humide, en 2015 un couple de Vanneau huppé s'y est établi pour nidifier ce qui justifie l'intérêt de continuer dans la démarche de réouverture de ces milieux.

#### Marais Sud de la Carlisse

Les travaux ont été réalisés dans cette zone par l'entreprise ROUDIER pour l'ACCA communale sur 12 ha d'entretien par broyage en bandes et les zones en bordure du lac ont été restaurées. Cette parcelle avait été ouverte en bandes en 2012, entretenue en plein en 2013 uniquement sur la partie haute du fait des conditions d'inondation de la partie basse rendant impraticable l'accès par les engins de travaux, puis non travaillée en 2014 ce qui a conduit à des travaux en 2015.



# Marais de Lupian

Sur cette grande parcelle de lande humide les travaux ont été réalisés par l'entreprise ROUDIER en prestation de service pour le SIAEBVELG. Ils ont consisté en du broyage d'entretien en bandes sur 10.8 ha, ainsi que 0.9 ha de ce même broyage en bandes mais sur une végétation plus dense au Nord de la parcelle. Finalement les travaux du secteur se sont achevés par 1.5 ha de restauration lourde au Nord sur des surfaces qui n'avaient pas été broyées ou que partiellement l'an passé.



Du point de vue des indicateurs des milieux humides ouverts, on peut souligner que cette parcelle est intéressante pour la nidification des limicoles en période de reproduction. En 2015, 3 couples de Vanneau huppé y ont été recensés ainsi qu'un couple de Courlis cendré et un d'Echasse blanche. Ainsi, par comparaison au comptage de l'année précédente, 2 couples de Vanneau et 1 couple d'Echasses ont trouvé sur cette parcelle, les conditions propices à leur établissement.

#### Marais Sud route de Contaut

Sur ce marais l'entreprise ROUDIER pour le SIAEBVELG a réalisé un entretien par broyage en plein sur une zone restaurée en 2012 et entretenue en 2014 couvrant 6 hectares.



Des bandes coupes feu en vue de la réalisation d'un brûlage dirigée ont également été préparées autour d'une parcelle de 12 ha. L'opération de brûlage n'a toutefois pas pu être organisée en 2015.



Finalement la restauration d'une roselière à marisques sur quasiment 9 ha a été réalisée, dans des conditions de portance de sol très faible, ce qui a justifié une fois de plus, l'utilité du chenillard.



Concernant les indicateurs en milieu humide, au Sud de la route de Contaut, un couple de Vanneau huppé s'est établi en 2015 alors qu'aucun limicole nicheur n'y avait été observé en 2014. La restauration de nouvelles parcelles ouvertes a dû être favorable à cette espèce. De plus, 34 pieds de Gentiane pneumonanthe ont été dénombrés sur ce secteur, justifiant à nouveau l'intérêt de nos actions pour la biodiversité.

#### **Marais Nord route de Contaut**

L'entreprise ROUDIER a réalisé du broyage d'entretien en plein et en bandes sur une parcelle entretenue en 2014 et dont la végétation n'avait pas trop repris, ainsi que la restauration de quelques mètres supplémentaires en allant vers la forêt d'une bande très embroussaillée (voir photo).

Le Département a également permis au SIAEBVELG de travailler en broyage la parcelle lui appartenant car elle était située dans la continuité des travaux réalisés, et pour montrer la dynamique de partenariat de gestion qui semble s'installer entre les deux entités.





Une belle perspective s'ouvre sur le Palu de Molua grâce aux travaux de cette année.



Cette parcelle travaillée en 2014 a été entretenue par broyage en plein, les arbres visibles sur la photo devront faire l'objet d'un abattage sélectif afin de faciliter l'entretien pour les années à venir.

Concernant les indicateurs de milieux ouverts au Nord de la Route de Contaut et sur le Palu de Molua, aucun couple de limicole nicheurs n'y était présent en 2014 et alors que cette année ce sont deux couples qui y ont été dénombrés. Cette constatation encourage les travaux à venir.

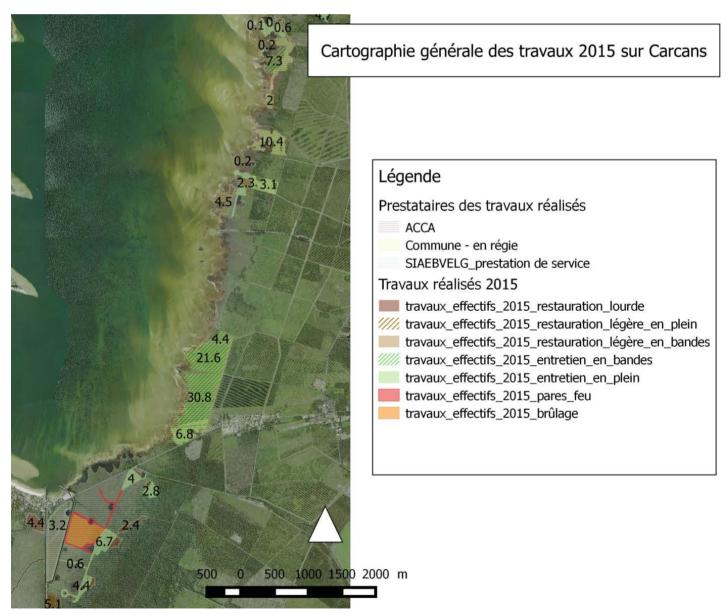
# b) Travaux sur la commune de Carcans

Les travaux sur la commune de Carcans ont débuté au marais du Montaut début septembre et terminé au marais de St-Hélène en octobre. Ces travaux de restauration et d'entretien des zones humides ont été réalisé à la fois par les entreprises ROUDIER et COSTA en prestation de service pour le SIAEBVELG, par l'entreprise STAF pour l'ACCA et en régie par les services techniques de la mairie.

*En quelques chiffres :* 

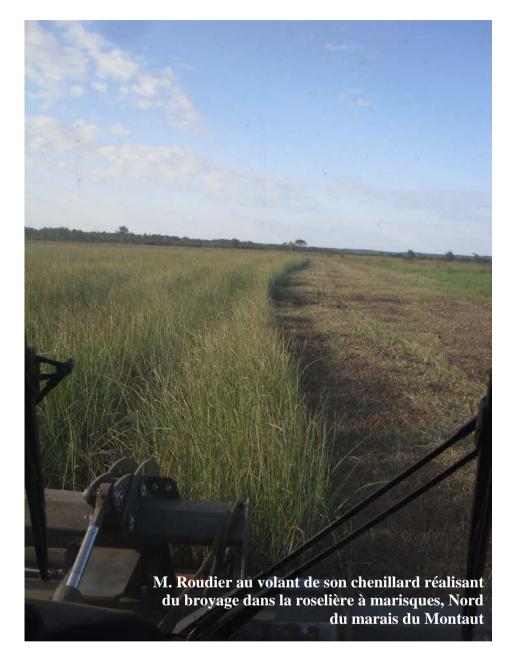
- Travaux ACCA → 24 ha de broyage en plein ou en bandes
- Travaux Commune → 58 ha entretenus en bandes et 13 en plein
- Travaux SIAEBVELG → 28 ha de restauration, 22 ha d'entretien et environ 10 ha de pare-feu travaillés

Les travaux sont décrits ci-dessous du Sud vers le Nord :



#### Marais du Montaut

Les travaux ont débuté par du broyage d'entretien en plein notamment sur des surfaces restaurées en 2012.



Un broyage d'entretien en plein de quasiment 7 hectares a été réalisé sur la parcelle séparant le site de brûlage dirigé de la forêt afin de constituer une protection supplémentaire aux bandes coupes feu et également pour entretenir la zone restaurée en 2013 et 2014 (photo ciaprès).



Le broyage mécanique a également été employé pour réaliser les bandes de protection pour le brûlage réalisé sur une parcelle de 19 ha au sein du marais, dans la continuité du brûlage réalisé l'an passé. L'entreprise ROUDIER était chargée de réaliser des bandes d'environ 15 mètres de large avec au moins une bande de 3 mètres sur laquelle la terre devait être en surface : plusieurs passages croisés avec les chenilles ont rendu possible ce résultat.

Avant le passage de l'entreprise du bucheronnage a été nécessaire sur les bordures de chemin.



Le brûlage de la parcelle ainsi préparée a eu lieu le 7 octobre dans de bonnes conditions météorologiques et grâce à l'équipe de brûlage dirigé d'Aquitaine. Un léger vent ayant été au rendez-vous, il n'a suffi que de 3 heures pour brûler les 19 ha.



Après brûlage les arbres calcinés restant sur pieds (visibles sur la photo) ont été coupés par l'entreprise COSTA fin novembre.



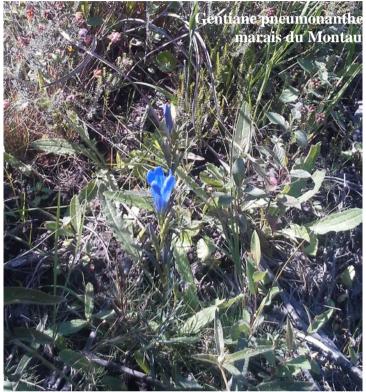
L'entreprise ROUDIER s'est également chargée de réaliser un premier passage sur les futures bandes de protection du brûlage envisagé pour l'année prochaine sur la parcelle entre les deux canaux au Montaut. La végétation de cette parcelle étant très dense, le travail fourni a été considéré comme de la restauration.



Finalement, un passage de broyage d'entretien a été également réalisé sur les anciennes bandes de protection autour de la parcelle brûlée l'an passé. Le but de cette opération est de faciliter les travaux de protection lorsque que tous les 4 ou 5 ans un nouveau brûlage sera envisagé sur ces parcelles.

Concernant la présence des limicoles nicheurs, indicateurs des milieux ouverts de zones humides, on peut souligner que cette année encore 5 couples de Vanneau huppé ont été dénombrés au Montaut, ce qui met en évidence l'efficacité des travaux réalisés pour l'établissement de ces espèces en phase de reproduction.

Du point de vue de la flore patrimoniale, un site de 67 pieds de Gentiane pneumonanthe a été observé, constituant la seule preuve de leur présence au sein du marais, et sur une zone de roselière à marisque. L'entreprise est passée en broyage autour de ces pieds pour augmenter l'ouverture du milieu à proximité et leur permettre de coloniser plus largement la zone pour renforcer cet effectif.



Des pieds de Faux Cresson de Thore ont également été observés autour des blancs de tonne et en partie Nord-Est du marais. On peut également souligner que des pieds de Rynchospore brun sont présents sur ce site ainsi qu'une petite station de Linaigrettes à feuille étroite.



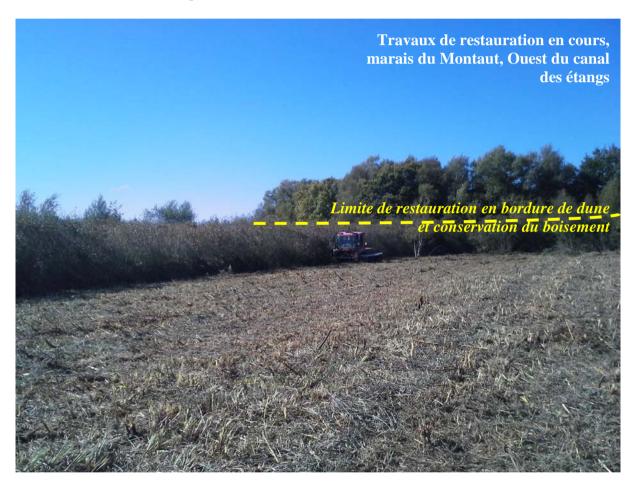
## **Ouest du Canal des Etangs**

La parcelle à l'Ouest du canal des étangs a fait l'objet d'un première restauration cette année.

Les travaux réalisés ont été très lourds à cause de la densité de la végétation sur cette zone ainsi que la présence d'arbres tels que des chênes et des saules âgés de plus de 30 ans constituant le boisement marécageux de bordure.

Ce boisement sera conservé en bordure des dunes ainsi qu'à proximité du chemin longeant le canal afin de préserver le site de perturbations pouvant venir des promeneurs.

La difficulté des travaux sur cette zone est renforcée par la faible portance du sol et un abattage des plus gros arbres sera nécessaire cet hiver afin de finir la restauration de cette parcelle l'an prochain. Une fois restaurée cette parcelle possède les potentialités d'un milieu ouvert de roselière à marisques comme observés à l'Est du canal.



#### Marais du Pouch

Les parcelles du Pouch ont été entretenues par les services techniques de la mairie principalement par broyage en bandes. Les bandes qui ont fait l'objet de ces travaux étaient celles non entretenues en 2014 ce qui a permis à la végétation de retrouver globalement un profil herbacé en coupant les buissons de brandes et arbustes ayant repoussé entre 2013 et 2015.

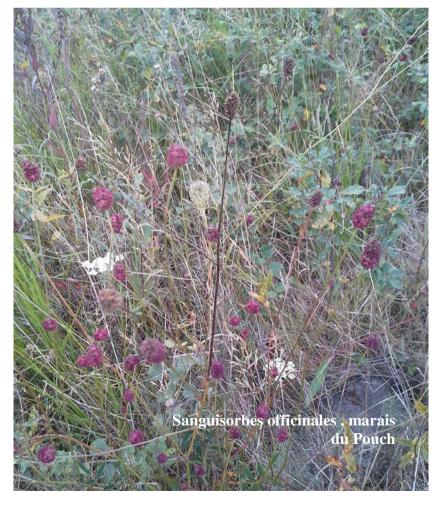


En hiver 2015, les services techniques avaient également fini la restauration de la parcelle de bord de route par bucheronnage et broyage de ligneux.

Ce marais constitue une zone exceptionnelle du point de vue des indicateurs des milieux ouverts étudiés. En effet, pas moins de 5543 pieds de Gentiane pneumonanthe y ont été recensés grâce à l'aide d'une classe de l'école de Carcans et des associations de chasse (ACCA, GASSAUGI). Des pieds de Sanguisorbe officinale y ont également été observés.

De plus l'établissement de couples nicheurs de limicoles tels que les vanneaux huppés et les courlis cendrés a confirmé encore cette année l'intérêt de ce site pour leur reproduction. 7 couples de Vanneaux et 2 couples de courlis y ont été dénombrés au comptage 2015.





#### Marais Sud de la Queytive

Aucune opération n'a été réalisé cette année sur cette zone car l'entretien réalisé en 2013 et 2014 ne nécessitait pas de nouvelle intervention cette année à cause de la faible repousse de la végétation.

Cette zone est très intéressante du point de vue de la flore patrimoniale car y ont été constatées les présences de linaigrettes à feuille étroite et de Platanthère à deux feuilles. L'exceptionnelle présence de l'Orchidée *Dactylorhiza elata* reste à confirmer également.

## Marais Nord de la Queytive

Les services techniques de la mairie ont entretenu par broyage en plein les zones topographiquement plus hautes (restaurées en 2012) permettant aux tracteurs de la commune de travailler sur des sols portants tandis que l'entreprise ROUDIER est passée en travaux de restauration et d'entretien sur les zones topographiquement plus basses : 2015 achève la restauration sur cette zone. Son chenillard a permis d'accéder aux zones les plus tourbeuses dont les travaux avaient été réalisés par l'entreprise ANTA en 2013 et 2014. 2015 a donc été l'année du premier passage d'entretien sur l'ensemble du secteur.





Les limicoles nicheurs semblent également apprécier cette zone car en 2015, 6 couples de Vanneau huppé et 2 couples de Courlis cendré se sont établis sur l'ensemble de la zone de marais au Nord de la Queytive. Des pieds de Gentiane pneumonanthe et de Linaigrette à feuille étroite y sont présents significativement.

Plus au Nord c'est l'ACCA avec l'entreprise STAF qui a réalisé les travaux sur une zone restaurée en 2013 dans sa partie plus haute topographiquement, et 2014 dans la partie la plus proche du lac. En 2013 le niveau relativement haut du lac n'avait pas permis à l'entreprise d'avoir une portance de sol suffisante pour accéder à cette zone. Cette année, le niveau du lac bas au moment des travaux a rendu possible l'entretien de l'ensemble de la parcelle, excepté l'extrême bordure à l'eau sur laquelle les roues jumelées risquaient d'endommager le substrat.



#### Marais de Ste Hélène

L'ensemble du marais a été travaillé cette année, aussi bien par l'entreprise STAF pour l'ACCA que par l'entreprise ROUDIER pour le SIAEBVELG. Les zones restaurées par broyage en plein en 2013 et 2014 ont été entretenues pour la première fois cette année et certaines bordures qui restaient boisées en bordure de lac ont été restaurées à l'aide du broyeur de l'entreprise ROUDIER. Au total ce sont plus de 26 hectares de milieux ouverts qui résultent des travaux 2015.



Du point de vue des limicoles nicheurs, le marais de Ste-Hélène voit l'efficacité des travaux porter ces fruits car le nombre de couples de Vanneau huppé établis est de 6 en 2015, le couple de Courlis cendré s'est maintenu entre 2014 et 2015 et l'établissement d'un couple d'échasse blanche a été confirmé en 2015. Si l'on raisonne du point de vue de la surface ouverte disponible, le comptage 2016 devrait mettre en évidence l'établissement de couples supplémentaires, affaire à suivre.

Quant à la présence de la flore patrimoniale, 324 pieds de Gentiane pneumonanthe ont été dénombrés sur le marais, ce qui constitue la position la plus au Nord de la façade Est des lacs, présentant un effectif important. Des pieds de faux Cresson de Thore ont été trouvés dans les traces des engins de travaux de l'an passé ce qui prouve que les conditions y sont favorables pour leur établissement.

# c) Travaux sur la commune de Lacanau

Les travaux sur la commune de Lacanau ont débuté en septembre et terminé en octobre. Ces travaux de restauration et d'entretien des zones humides ont été réalisés à la fois par l'entreprise ROUDIER en prestation de service pour le SIAEBVELG et en régie par les services techniques de la mairie.

L'intervention de l'entreprise complémentaire à celle des services techniques de la mairie a rendu possible le travail de la végétation sur une

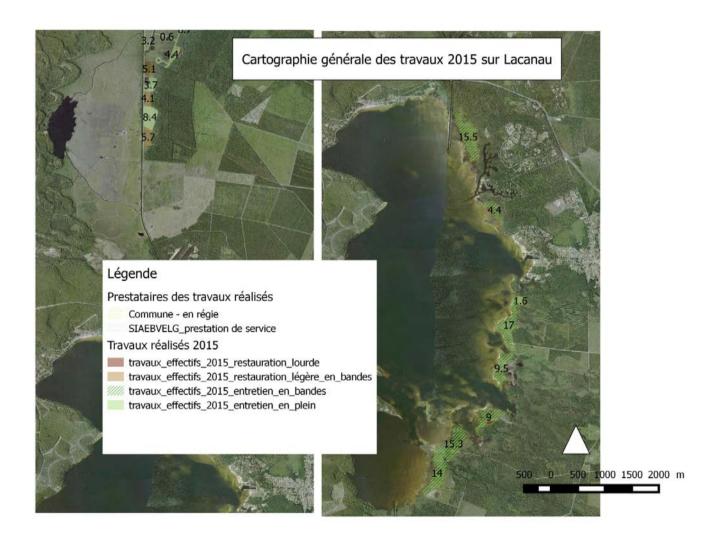
En quelques chiffres:

- Travaux Commune → 87 ha globalement entretenus en bandes

- Travaux SIAEBVELG → 27 ha de restauration légère et/ou d'entretien, en plein ou en bandes

surface importante : pour la première année ce sont 115 hectares au total de parcelles de zones humides qui ont été entretenues par broyage en plein et en bandes sur la commune.

Les travaux sont décrits ci-dessous du Nord vers le Sud :



#### Marais du Gnac

Les travaux de 2014 ayant entamés la restauration de la roselière à marisques du marais du Gnac, il s'agissait cette année de venir en broyage d'entretien sur ces parcelles ainsi qu'en travaux de restauration sur les zones où la végétation était la plus dense. Ces travaux y ont été réalisés en broyage en plein mais également en bandes comme l'illustrent les photos suivantes.





Concernant la présence des limicoles nicheurs, indicateurs des milieux ouverts de zones humides, un couple de Courlis cendré a été observé au Gnac, ce qui met en évidence l'efficacité des travaux réalisés pour l'établissement de cette espèce en phase de reproduction. Si on s'intéresse à la présence de la flore patrimoniale, on peut souligner que le site semble favorable à la présence de faux cresson de Thore, dont quelque pieds y ont été dénombrés, ceci encourage la pérennité des actions d'ouverture du milieu afin d'augmenter les conditions propices à sa colonisation.



Ce type de travaux déjà réalisés l'année précédente permet une bonne inondation du marais et le site peut alors être considéré comme très favorable à la faune piscicole notamment comme zone de frayère.

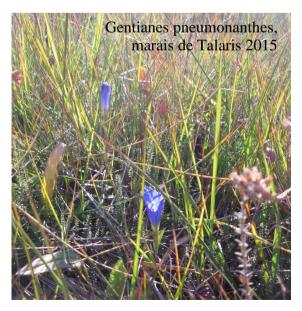


#### Marais de Talaris

L'entretien en bandes effectué depuis plusieurs années sur les zones humides au Nord du lac a été reproduit à nouveau cette année.



Cet entretien s'avère être efficace du point de vue de la colonisation d'espèces végétales patrimoniales telles que la Parnassie des marais et la Gentiane pneumonanthe, cette dernière a été géoréférencée par Didier Garcia et Dominique Cabrol pour la première fois cette année dans un site où une cinquantaine de pieds avaient été découverts.



Cette constatation est encourageante et permet de conclure que les travaux d'entretien de la végétation ouverte par ce type de travaux portent ces fruits. Il s'agira l'année prochaine d'effectuer un nouveau suivi de cette espèce afin d'évaluer des variations du nombre de ses individus.

De plus, une station de Rynchospore blanc, dont la présence est rare sur les zones humides des lacs, a été identifiée dans ce marais ainsi qu'une station d'une dizaine de pieds de Spiranthe d'été.



Ces nombreuses observation de flore patrimoniale font de ce site un lieu unique sur la façade Est des lacs et les travaux d'entretien du milieu ouvert y sont à privilégier.

La présence non négligeable du Fadet des laîches, rhopalocère également utilisé comme témoin de la qualité de milieux humides ouverts, est à souligner. En effet une petite dizaine de mâles et de femelles y ont été observés pendant les suivis floristiques.

Concernant la présence des limicole nicheurs, on peut souligner que cette année, Dominique Cabrol a observé un couple de Vanneau huppé qui s'est établit ici en phase de reproduction, ce qui va à nouveau dans le sens des conclusions précédentes concernant la qualité de cet habitat. Ce marais est également une zone favorable pour les limicoles en migration (Echasse blanche, bécassine des marais...)





#### Marais de la Berle et de Vire Vieille

L'entretien d'une végétation ouverte par broyage en bandes s'est effectué cette année sur la quasi-totalité du linéaire de la rive Est du lac et offre de belles perspectives.



Concernant les indicateurs des milieux ouverts, on peut souligner que la présence de Spiranthes d'été, composante de la flore patrimoniale, n'a pas pu être confirmée cette année car la station en question n'a pas pu être localisée à nouveau : une prospection plus poussée sera nécessaire pour faire le point l'année prochaine. En revanche, une petite station d'une trentaine de pieds de Parnassies y a été découverte.

An niveau de la Berle, des travaux de reconnexion ont également eu lieu cette année notamment pour favoriser la circulation d'eau entre l'anse du vieux port et le lac. Dominique Cabrol et Nicolas Le Gorrec des services techniques de la mairie de Lacanau ont suivi ces travaux.

## Marais de Vignotte et plus au Nord

Ce marais a été également largement entretenu par broyage en bandes sur pas moins de 40 hectares. Sur certaines parcelles, additionnées au broyage d'entretien, cette année a fait l'objet d'opérations de restauration comme c'est le cas au marais de Vignotte « Nord » où un hectare anciennement boisé et embroussaillé a pu être ouvert.

Les zones humides les plus au Sud du lac font l'objet d'opérations dans la continuité de celles réalisées dans le cadre de la Réserve Biologique Dirigée : les objectifs communs de réouverture et d'entretien des milieux ouverts humides créent une entité de gestion cohérente sur la façade Est du lac de Lacanau.





Ces landes humides n'ont été entretenues ni en 2012 ni en 2013 à cause des conditions météo non adaptées (niveau d'eau trop haut): l'année 2014 a été la première année de broyage en bandes d'entretien sur l'ensemble du marais, ce qu'il a semblé intéressant de reproduire en 2015 afin de constater les effets de cette ouverture de milieu dans les années à venir.



D'ores et déjà on peut dire que ces opérations sont bénéfiques du point de vue de la colonisation de la flore patrimoniale. En effet de nombreux pieds de Parnassie des marais y ont été observés : leur densité était de l'ordre de 15 pieds du mètre carré, ainsi que des pieds de Rynchospore blanc, espèce rarement observée en bordure des Lacs médocains.



Les observations de Platanthère à deux feuilles et d'une belle station de Linaigrettes à feuilles étroites confirment l'intérêt écologique des milieux humides de cette zone.

# d) Les travaux sur la commune du Porge

Le marais de l'étang de Langouarde a bénéficié d'aménagement en 2014 par l'installation d'une clôture et la mise en place d'un abri afin de pouvoir mettre en œuvre un entretien du site par du pâturage.

Un troupeau de 10 brebis sur la surface de 9 ha clôturée de lande humide a ainsi été accueilli à l'étang de Langouarde au Porge en 2015. La mise à disposition de ces animaux pour la Commune du Porge est réalisée par le Conservatoire des Races d'Aquitaine.



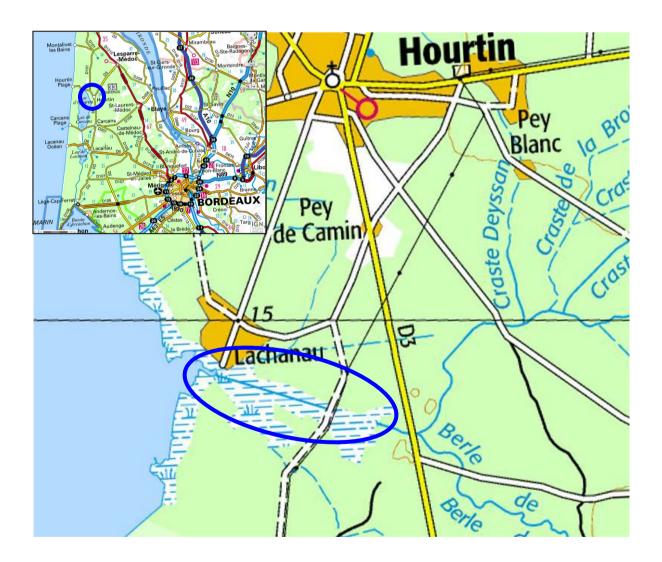


# 3. Les travaux de reconnexions des zones humides

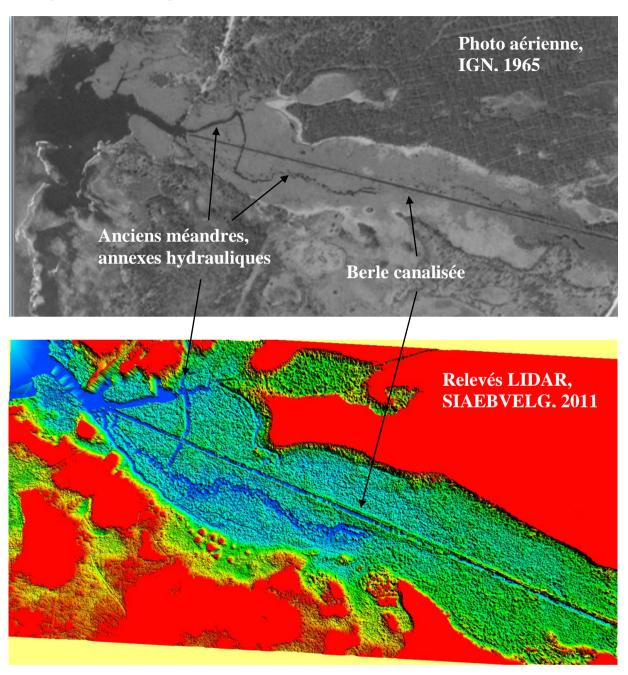
En 2015, des travaux de reconnexions des zones humides ont été préparés en mis en œuvre sur **la Berle de Lupian**. Ce secteur dispose en effet de fonctionnalités importantes en termes de capacité d'autoépuration des eaux, de régulation des crues et de potentiel biologique. Toutefois, cette zone humide est déconnectée des flux d'eau du cours d'eau de Lupian qui la traverse, limitant ainsi les fonctionnalités citées ci-dessus.

Les objectifs suivants sont donc visés par ce projet de restauration du marais de Lupian :

- restaurer la continuité écologique (eau, sédiments, faune piscicole...)
- ➤ améliorer la qualité de l'eau transitant par les zones humides (les mesures physicochimiques ont montré un taux en nitrates supérieur aux autres cours d'eau du bassin versant, dans les eaux qui se déversent dans le lac.)
- retrouver un tracé de cours d'eau proche de l'état d'origine
- augmenter les capacités de régulation des crues sur le bassin versant en utilisant le marais de Lupian comme zone d'expansion de crues.



L'étude de cartes IGN anciennes et leur superposition avec les données issues du LIDAR ont permis de se rendre compte de la localisation du tracé originel probable de la berle et ainsi envisager les différentes possibilités de reconnexion visant à remettre en eau cette zone.



La phase de travaux a débuté par un débroussaillage, coupe de branches et tronçonnage aux deux nouveaux points GPS préalablement identifiés par le technicien rivière et le long d'un tracé en eau correspondant aux points bas allant du tracé de la berle actuelle jusqu'à rejoindre l'ancien méandre présumé en rive gauche. La seconde phase a consisté au creusement de bras de reconnexion latérale aux points identifiés en diagnostic. Ces creusements de bras ont concerné la rive gauche (1) et la rive droite (2). Les quatre autres ouvertures réalisées les années précédentes ont de plus été confortées par des travaux manuels.









Les quelques jours de fortes précipitations qui ont suivi les travaux ont révélé un bon fonctionnement de la reconnexion effectuée.



# 4. <u>Les autres actions menées sur les sites Natura 2000</u>

De nombreuses autres actions sont menées sur le périmètre du site Natura 2000 et participent à l'atteinte des objectifs proposés par le COPIL dans les documents d'objectifs. On peut ainsi citer les travaux :

- o de l'ONF sur la Palu de Molua pour la Réserve d'Hourtin
- o de la SEPANSO sur la Réserve de l'Etang de Cousseau
- o du Conseil Général sur les Espaces Naturels Sensibles
- o de l'ONF sur la Réserve Biologique Dirigée à Lacanau
- o de l'ONCFS sur la Réserve de Prés Salés d'Arès et de Lège
- o des propriétaires privés



# C. Continuité écologique

# 1. Suivi et aménagements des passes à poissons

#### a) Ecluse de Langouarde, Joncru et Batejin

Comme tous les ans, sur les passes à anguilles des écluses de Langouarde, Joncru et Batejin, des **aménagements rustiques** (boudins de brandes et de genêts) sont mis en place au printemps pour faciliter la migration des civelles.



De façon à évaluer l'efficacité des aménagements sur les passes, des suivis nocturnes sont effectués pendant le printemps. Il a été observé en 2015, la présence des civelles à Langouarde à partir du 20 mars, du 11 avril à Joncru et du 18 mai à Batejin.



# b) Ecluse du Montaut

La passe à poissons de l'écluse du Montaut est régulièrement nettoyée en particulier pendant les migrations hivernales et printanière.

## 2. Schéma Régional de Cohérence écologique

Le SIAEBVELG a été associé aux réunions et aux travaux du Schéma Régional de Cohérence écologique. Il est en particulier intervenu pour solliciter la cohérence des actions entre le SRCE et les zones humides prioritaires du SAGE.



# 3. Aménagements pour la petite faune

Les Services du Département et la DDTM ont finalisé en 2015 le programme d'actions pour le passage de la petite faune au niveau des ponts des routes départementales. Les aménagements sont prévus en 2016. Actuellement seul le pont de la route de Contaut a fait l'objet de travaux.



# D. Gestion piscicole

## 1. Plan de gestion piscicole local

Le SIAEBVELG participe au comité de pilotage départemental pour la mise en œuvre du Plan Départemental pour la Protection des milieux Aquatiques et la Protection des ressources PDPG. piscicoles, IIest également associé à la mise en œuvre du Plan de gestion piscicole local. Un compte-rendu d'activité est disponible auprès de la Fédération.

Les actions du plan de gestion se mettent progressivement en place avec une animation de la Fédération:



- > gestion et préservation des espèces piscicoles et de leurs habitats naturels,
- développement du loisir pêche
- > amélioration de la connaissance avec par exemple la mise en place de carnet de captures
- > sensibilisation et communication

# 2. Repeuplement en civelles

En 2015, le Comité Régional des Pêches Maritimes a poursuivi les opérations de repeuplement en anguilles sur le lac de Lacanau et sur l'étang de Cousseau. Le CRPM a également procédé au suivi et à l'évaluation de cette opération.

#### La civelle réintroduite





# E. Espèces invasives

# 1. <u>Information et communication</u>

La Fédération de Gironde pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques poursuit ses actions d'information et de sensibilisation sur les écrevisses.



Le SIAEBVELG continue également de diffuser l'information sur les espèces végétales invasives : Jussie, Renouée du Japon, Myriophylle du Brésil.





#### 2. Suivi

Le **SIAEBVELG** assure le. suivi du développement de la Jussie dans le cadre de programme pluriannuel de gestion des cours d'eau. Sébastien Dufour suit ainsi développement de l'espèce sur les rives des lacs, sur les cours d'eau dont le Lambrusse, la Queytive, le Pipeyrous, à Sainte-Hélène, Lège Cap-Ferret...

La même chose est réalisée sur la **Myriophylle du Brésil,** présente sur l'étang de Batourtot et le canal au Porge et dans le bourg d'Hourtin.



Interactions entre

l'eau : le cas des

macrophytes et qualité de

**L'IRSTEA** poursuit ses investigations sur les espèces aquatiques des lacs. Des cartes de répartition du **Lagarosiphon major et de l'Egeria dense** sont ainsi disponibles pour les années 2011 et 2014.

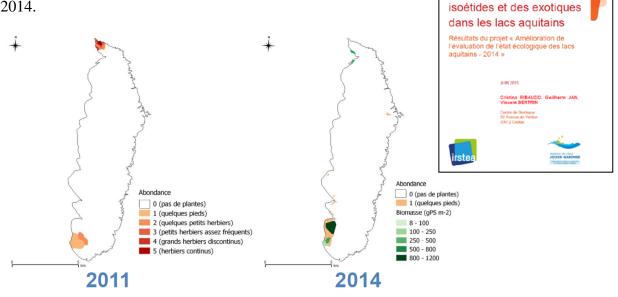


Figure 14 : Lac de Carcans-Hourtin : abondance et biomasse de L. major en 2011 et en 2014. Même si nous ne pouvons comparer les abondances relevées en 2011 et les biomasses mesurées en 2014, on peut affirmer en observant sa répartition que l'herbier dense situé au nord a disparu, alors qu'un

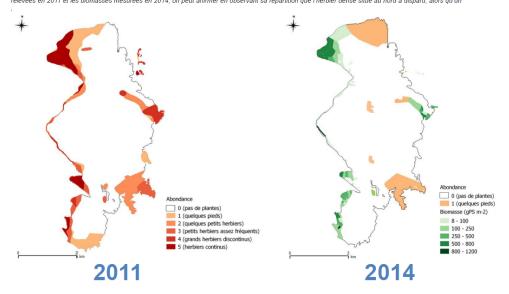


Figure 13 : Lac de Lacanau : abondance et biomasse totale des hydrophytes caulescentes exotiques en 2011 et en 2014. Même si nous ne pouvons comparer les abondances relevées en 2011 et les biomasses mesurées en 2014, on peut affirmer en observant leur répartition que les herbiers denses entre ces deux années ne se sont pas étendus.

# 3. Travaux du SIAEBVELG

Les travaux sont organisés et suivis par Sébastien Dufour dans le cadre du programme de gestion des cours d'eau.





# 4. <u>Travaux de la Communauté de Communes des Lacs Médocains</u>

Depuis 2011, la Communauté de Communes des Lacs Médocains a pris la compétence des travaux sur les espèces invasives sur les haltes nautiques et les zones de mouillages des lacs.



Communauté de Communes des Lacs Médocains

#### Lagarosiphon major et Egeria densa

**Localisation**: Espèces présentes sur environ 300 ha sur les lacs de Carcans-Hourtin et de Lacanau et sur le canal des étangs (cartographie précise établie en 2011 et 2014 par l'IRSTEA)

**Objectif**: éradication impossible, travaux strictement limités aux zones où les usages de navigation et de baignade sont fortement impactés: priorités aux haltes nautiques d'Hourtin et de Lacanau.

**Travaux**: faucardage et ramassage de 50 m3 de végétaux. En 2015, les travaux ont été menés du 8 au 12 juin sur la halte nautique de Lacanau avec un suivi du chantier par les services techniques de la commune en particulier pour déplacer les bateaux des pontons et faciliter les travaux. Une demi-journée de travaux a également été réalisée dans l'anse du Vieux Port pour ouvrir les chenaux d'accès. Depuis 2012, les travaux n'ont pas été nécessaires sur la halte nautique d'Hourtin du fait de la quasi absence d'herbiers.



#### F. Suivi de la biodiversité

# 1. <u>Méthodologie sur les zones humides</u>













#### a) PROBLEMATIQUE

Dans le cadre du Document d'Objectifs Natura 2000 et du Plan d'Actions pour la préservation et la valorisation des zones humides des Lacs Médocains, la priorité a été donnée à la restauration et l'entretien des marais et landes humides.

En effet, ces milieux ouverts présentent un intérêt fort pour la faune et la flore ainsi que vis-àvis de leurs services rendus à l'homme. Néanmoins, ces milieux ont nettement régressé ces 30 dernières années car sont sujets à la colonisation par les ligneux (pins, bouleaux, saules, brandes...).

De multiples acteurs se mobilisent autour des Lacs Médocains et leurs marais pour les travaux d'entretien et de restauration des milieux ouverts :

- ACCA de Carcans, Lacanau, Hourtin, ASELM33, ACMSM, GASSAUGI, Fédération des Chasseurs de Gironde
- Communes de Carcans, Lacanau, Hourtin, du Porge, le SIAEBVELG
- Réserves Naturelles Nationales d'Hourtin (ONF) et de l'Etang de Cousseau (SEPANSO), Réserve Biologique Dirigée de Lacanau (ONF), Espaces Naturels Sensibles (Conseil Général de la Gironde, Conservatoire du Littoral).

Ces travaux s'illustrent par des opérations de broyage mécanique, de brûlage dirigé ou de pâturage afin de préserver l'ouverture de la végétation caractéristique des milieux humides.

#### b) OBJECTIFS DU PROGRAMME

A tout programme qui conduit à mener des opérations modifiant le milieu naturel, le gestionnaire se doit de mettre en place des métriques lui permettant de statuer sur l'effet induit sur le fonctionnement de l'écosystème.

Dans le contexte des zones humides des Lacs Médocains, la mise en place de ces travaux de restauration et d'entretien a nécessité de s'interroger sur le développement d'outils pour juger de l'efficacité de ces interventions : c'est le rôle que peut jouer un indicateur écologique. En effet, en plus de mesurer l'état et l'évolution des composantes de la biodiversité à un moment donné et dans des conditions données, un indicateur permet à terme, de réaliser des comparaisons spatiales et temporelles permettant de prendre des décisions quant à la gestion employée. Finalement, il constitue un outil de médiation dont le rôle n'est pas à négliger sur des aspects de communication.

Le choix s'est porté localement sur la mise en place du suivi annuel des limicoles nicheurs, pouvant être considéré comme un bon intégrateur de la qualité de milieux humides ouverts mais les décisions ne peuvent être prises qu'à partir d'un seul indicateur et c'est pourquoi le SIAEBVELG a expérimenté en 2015 le suivi de terrain de certaines espèces caractéristiques de la flore patrimoniale en complément des suivis avifaunistiques.

En effet la présence d'un certain nombre d'espèces de la flore patrimoniale peut être révélatrice de la qualité des milieux humides ouverts.



## 2. Flore des zones humides

# a) METHODE EMPLOYEE ET LOCALISATION DU SECTEUR D'ETUDE

#### > Zone d'étude

L'ensemble des 1 700 ha constituant la zone d'étude n'a pu être prospecté exhaustivement mais un aperçu global de la répartition apparente de ces espèces a pu être réalisé sur environ 500 ha durant cette première année de suivi. Les 1700 ha en question sont présentés dans les cartes de ce document par un maillage de carrés juxtaposés de 25 ha de surface.

#### > Espèces suivies

Le nombre d'espèces identifiées ainsi que l'effectif en termes de nombre de pieds de chacune est étudié. Il a ainsi été proposé de comptabiliser et cartographier ces espèces caractéristiques de la flore patrimoniale : Gentiane pneumonanthe, Parnassie des marais, Faux Cresson de Thore, Spiranthe d'été... les observations ponctuelles d'autres espèces telles que la Linaigrette à feuille étroite, le Rynchospore blanc et la Sanguisorbe officinale ont été notées cette année mais n'ont pas fait l'objet d'un dénombrement aussi poussé. Le protocole expérimenté cette année sera amélioré et reconduit à l'identique chaque année pour permettre un suivi et des comparaisons pertinentes.

#### Période d'observation

Les prospections de terrains ont eu lieu durant la période de floraison des espèces considérées : au mois de juin pour les Spiranthes d'été et de la fin d'été jusqu'au milieu de l'automne particulièrement doux cette année pour les autres espèces.



#### > Déroulement des dénombrements

Cette année les dénombrements ont eu lieu lors de prospections à pieds de différentes parcelles accessibles. Ils consistent en un cheminement à faible vitesse le long de transects rectilignes et permettant de couvrir des yeux un maximum de surface. Chaque pied observé est comptabilisé, localisé sur une carte et entre dans la base de données totale. Autant que possible les points GPS de localisation des pieds sont relevés.



La prospection réalisée cette année a permis d'expérimenter ce suivi en attendant de mettre en place un protocole plus systématique permettant d'acquérir des données exhaustives par secteur. Comme pour le suivi des limicoles nicheurs, le SIAEBVELG souhaite mettre en avant l'aspect « participatif » dans le suivi de la flore patrimoniale aussi bien pour augmenter les capacités de prospection et enrichir la base de données que pour développer la sensibilisation des acteurs locaux et le public scolaire aux problématiques environnementales. Cette année, le suivi de la flore a pu être réalisé grâce à la mobilisation de volontaires :

- Avec l'association Oïkos ACMV et la société Linnéenne de Bordeaux avec Jean Laporte-Cru et Marie Reine Dubois ainsi que l'écrivain botaniste Franck Jouandoudet.
- Avec les enfants de l'école de Carcans lors des temps périscolaires,
- Avec Jean-Francis Seguy et Pascal Blanc du GASSAUGI, Didier Garcia de l'ACCA de Lacanau et Dominique Cabrol des services techniques de la mairie de Lacanau.

#### b) BILAN DES OBSERVATIONS EN 2015

#### les données par secteurs

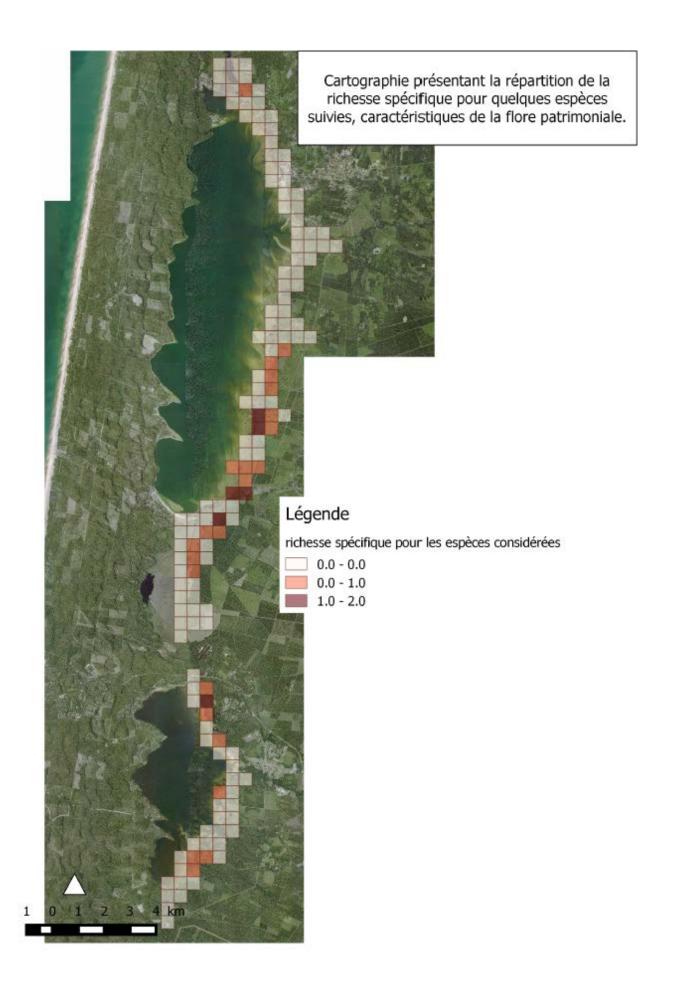
La présentation des données s'est faite en reportant les points de localisation des espèces recensées au GPS dans des carreaux de 500m de côté soit 25 ha de surface afin de mettre en évidence la localisation globale des espèces suivies à l'échelle des 1 700 ha de la zone d'étude.

La cartographie ci-contre présente la richesse spécifique sur une échelle de 0 à 2 espèces présentes, appartenant à la flore patrimoniale, au sein d'un carré de 25 ha de surface. Les espèces considérées pour cette cartographie sont : la Gentiane pneumonanthe, le Faux-Cresson de Thore, la Parnassie des marais, la Spiranthe d'été et la Sanguisorbe officinale. D'autres espèces observées telles que la Linaigrette à feuille étroite, le Rynchospore blanc ou les Orchidées Platanthère à deux feuilles et Orchis élevée (dont la présence et l'identification sont à confirmer), n'ont pas encore été cartographiées et donc ne sont pas prises en compte dans cette carte.

Les cases blanches qui présentent la valeur 0 pour la richesse spécifique sont soit des zones non prospectées cette année, soit des zones ou aucun pied de ces 5 espèces n'a été recensé.



Sanguisorbe officinale, Gentiane pneumonanthe et Spiranthe d'été, photos 2015



#### **La Gentiane pneumonanthe (Gentiana pneumonanthe)**

Cette plante vivace mesure de 10 à 50 cm de haut, elle est reconnaissable durant sa période de floraison de juillet à octobre par la couleur bleue de ses grandes fleurs (4cm de long), pédonculées, alternes et solitaires à l'aisselle des feuilles supérieures. Ses tiges sont dressées ou ascendantes, élancées, simples, feuillées.

Du point de vue de son écologie, on la trouve dans les habitats de type landes et pâturages marécageux, dans presque toute la

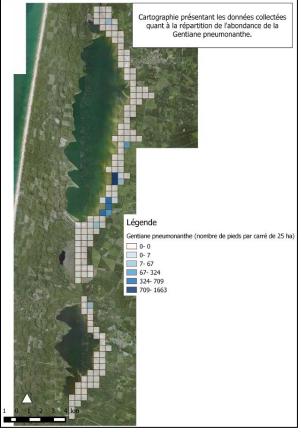
France excepté dans la région méditerranéenne.

Les œufs de Papillons (Azuré) lorsque la fleur a été un support de ponte, peuvent être présents sur les pétales comme présenté sur la photo ci-contre, néanmoins localement aucun œuf de papillon n'a été observé sur les fleurs de Gentiane.

Les données ci-contre présentent les résultats quant à la répartition de l'abondance de Gentiane pneumonanthe par carrés de 25 ha couvrant la zone d'étude. Les classes d'abondance en nombre de pieds sont présentées en légende.

Un total de plus de 6000 pieds a été dénombré cette année pour cette espèce.

On observe nettement que sur notre site d'étude cette espèce est concentrée sur les parcelles de la commune de Carcans. Et notamment au Pouch où la densité de pieds est élevée. On peut relier ces observations à l'ancienneté et la fréquence des travaux réalisés sur ce site. En effet la restauration et l'entretien fréquent de la végétation ouverte et rase de type lande humide semblent réunir les conditions propices à l'établissement et au maintien de la Gentiane pneumonanthe. En conclusions effet les des études bibliographiques vont dans ce sens : même si



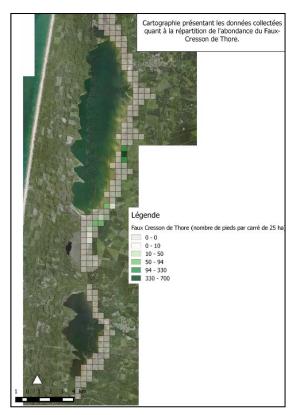
sa banque de graines est présente dans le sol, cette espèce a besoin d'un entretien régulier par broyage, pâturage ou fauche afin de limiter la prolifération d'espèces plus compétitives et rendre possible sont établissement.

#### Le faux-Cresson de Thore (Caropsis verticillatinundata)



Cette plante vivace de 5 à 15 cm de haut possède une tige couchée ou ascendante, filiforme, simple ou peu rameuse. Ses petites fleurs blanches en période de floraison de juillet à septembre sont reconnaissables par leur organisation en ombelle rassemblant dans la même inflorescence plusieurs fleurs. Cette espèce vit au sein d'habitats tourbeux, inondés en période hivernale.

Les données ci-contre présentent les résultats quant à la répartition de l'abondance du Faux-Cresson de Thore par carrés de 25 ha couvrant la zone d'étude. Les classes d'abondance en nombre de pieds sont présentées en légende.



On soulignera tout d'abord que cette espèce est largement présente en zone rivulaire des lacs avec des fréquences d'occurrence respectivement de 12% et 6% sur les rives du lac de Carcans-Hourtin et Lacanau (cf étude de la végétation amphibie des lacs médocains menée par l'IRSTEA) et les pieds comptabilisés dans notre étude sont uniquement ceux présents en partie « haute » des zones humides.

De plus, la difficulté de détection de cette espèce notamment due à sa petite taille rend les données présentées, issues de son suivi, incomplètes.

On peut tout de même observer que cette espèce se répartit en parallèle de la Gentiane pneumonanthe sur les sites prospectés, ces deux espèces n'exploitant pas le même type de substrat.

Le Faux-cresson de Thore est fréquemment présent sur les parcelles contenant des plaques apparentes de sol tourbeux plus ou moins sableux à végétation éparse.



#### La Parnassie des marais (*Parnassia palustra*)

Cette plante vivace possède une tige de 10 à 30 cm, dressée, simple, anguleuse, portant une seule feuille ovale. Les feuilles radicales sont en rosette, longuement pétiolées. Ses grandes fleurs sont blanches, solitaires et terminales. Elle fleurit de juillet à septembre et se trouve dans des habitats de type lande humide ou prairie marécageuse.





Les données ci-contre présentent les résultats quant à la répartition de la densité de la parnassie des marais par carrés de 25 ha couvrant la zone d'étude. Les classes de densité en nombre de pieds du mètre carré sont présentées en légende.

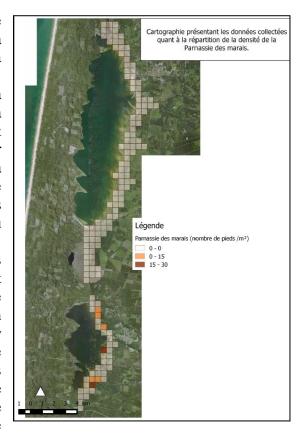
A la différence des deux espèces précédentes, dans les zones où la Parnassie est présente, un dénombrement exhaustif du nombre de pieds est impossible du à sa forte

abondance. C'est pour cette raison que le nombre de pieds a été évalué au mètre carré dans ces sites.

On observe nettement que sur notre site d'étude cette espèce est concentrée sur les parcelles de la commune de Lacanau et plus précisément dans la moitié Sud des rives du lac.

On peut relier ces observations, comme pour la Gentiane des marais, à l'ancienneté et la fréquence des travaux réalisés sur ce site. En effet la restauration ancienne et l'entretien fréquent par broyage en bandes des services techniques de la mairie de Lacanau offrent une végétation ouverte et rase de type lande humide qui réunit les conditions propices à l'établissement et au maintien de la Parnassie des marais.

On peut tout de même souligner que les conditions observées en termes d'habitat présent et de gestion réalisée entre les rives du lac de Lacanau et celui de Carcans au niveau du Pouch semblent similaires alors que les espèces qui s'y répartissent sont différentes. L'explication réside sans doute dans l'intervention d'autres facteurs comme la banque de graines présente résultant de conditions plus anciennes, des capacités de dispersion de ces espèces ou encore de



l'influence des niveaux d'eau, les rives du lac de Lacanau restant inondées plus tardivement dans la saison. En effet même si les milieux sont rendus propices par la gestion employée, l'espèce n'est pas nécessairement présente.

#### 3. Limicoles nicheurs sur les zones humides



Les limicoles nicheurs peuvent être de bons révélateurs de la qualité des milieux humides ouverts. Le nombre de couples de limicoles nicheurs a ainsi été retenu par le comité de pilotage Natura 2000 comme un des indicateurs de la mise en œuvre des actions des Documents d'Objectifs (tome 4 du DOCOB). Il a ainsi été proposé de comptabiliser et cartographier le nombre de couples nicheurs de limicoles : vanneau huppé, courlis cendré, bécassine des marais, chevalier gambette, petit gravelot... Le protocole sera reconduit à l'identique chaque année pour permettre un suivi et des comparaisons pertinentes.

# a) METHODE EMPLOYEE ET LOCALISATION DU SECTEUR D'ETUDE

#### > Documents de référence

Le protocole proposé reprend une méthodologie utilisée au niveau national par l'ONCFS, la LPO et Birdlife International :

- Protocole de suivi des populations de vanneaux nicheurs, ONCFS
- Anatidés et limicoles nicheurs en France, enquête 2010, présentation et méthodologie, ONCFS, LPO, Birdlife International

#### Période d'observation

Deux passages sont prévus dans le protocole :

- premier passage : entre le 1er et le 10 avril
- deuxième passage : entre le 1er et le 10 mai

La date des passages n'est pas nécessairement la même pour l'ensemble des secteurs prospectés.



#### > Déroulement des dénombrements

Les dénombrements s'effectuent depuis les points d'accès possibles par les chemins carrossables aux lacs et marais. L'observateur équipé de jumelles prospecte alors la zone en s'arrêtant tous les 200 à 300 m et note les informations recherchées : espèces, nombre de couples, localisation, critères de nidification.

Il est fortement déconseillé de rechercher les nids autrement qu'à distance pour éviter un dérangement excessif des nicheurs. On rappelle ici que l'enquête se limite essentiellement au recensement des oiseaux cantonnés. Il est donc préférable d'utiliser autant que possible le réseau de chemins et de routes existants.

Les visites des sites se feront de préférence tôt le matin, par temps clément (éviter la pluie, le brouillard et le vent fort).

#### Critères de nidification

On distingue les catégories suivantes :

- nicheur certain : oiseau couvant ou accompagné de poussins
- nicheur probable : oiseau alarmant ou attaquant des prédateurs potentiels
- nicheur possible : oiseau manifestant des comportements nuptiaux (parades) et ne faisant pas partie d'un groupe cohérent.

Des oiseaux peuvent avoir des comportements nuptiaux tout en faisant partie d'un groupe cohérent (par exemple se déplaçant ensemble d'une façon coordonnée). Il peut s'agir de migrateurs tardifs en transit, ou d'oiseaux qui ne se sont pas encore installés pour nicher. Ces oiseaux ne sont pas à comptabiliser.

#### Localisation

Les parcours et les sites proposés pour les comptages sont indiqués sur la carte de la page suivante. Un référent est proposé pour chacune des zones.



# b) BILAN DES OBSERVATIONS EN 2015

# > Les données par secteurs

Points de comptage	Lieux	observateurs	Nombre de couples
1	RNN Hourtin Palu de Molua	D. Robert ONF Réserve d'Hourtin	Vanneaux huppés : 2 certains
2	Nord Hourtin	D. Robert ONF Réserve d'Hourtin B. Augizeau, ASELMM33	Vanneaux huppés : 1 probable
3	Sud Hourtin Marais de Lupian	P. Blanc, GASSAUGI N. Diot, FDC33	Vanneaux huppés : 2 certains et 1 possible Courlis cendrés : 1 certain Echasses blanches : 2 certains
	Sud Hourtin Nord de la Garroueyre		Vanneaux huppés : 1 possible
4	Nord Carcans Sud de la Garroueyre	JF Seguy, GASSAUGI F. Sargos, SEPANSO P.Courget ACCA F. Quenault et C.Dubreuil SIAEBVELG N.Diot, FDC33 P.Blanc, GASSAUGI C.Fournier, GASSAUGI T.André, ONF	Vanneaux huppés : 4 certains et 2 possibles Courlis cendrés : 1 certain Echasses blanches : 1 certain
	Nord Carcans Pijart		
	Nord Carcans Nord de la Queytive		Vanneaux huppés : 5 certains et 1 possible Courlis cendrés : 1 certain et 1 possible
5	Sud Carcans Sud Queytive		Vanneaux huppés : 2 certains et 1 probable
	Sud Carcans Pouch Extrême sud du Lac		Vanneaux huppés : 6 certains et 1 possible Courlis cendrés : 1 certain et 1 possible
6	Marais de Devinas		Vanneaux huppés : 5 certains
	Marais du Gnac		Courlis cendrés : 1 certain
7	RNN de l'étang de Cousseau	F. Sargos SEPANSO	Vanneaux huppés : 13 certains Courlis cendrés : 1 certain Echasses blanches : 7 certains Chevaliers gambettes : 1 certain

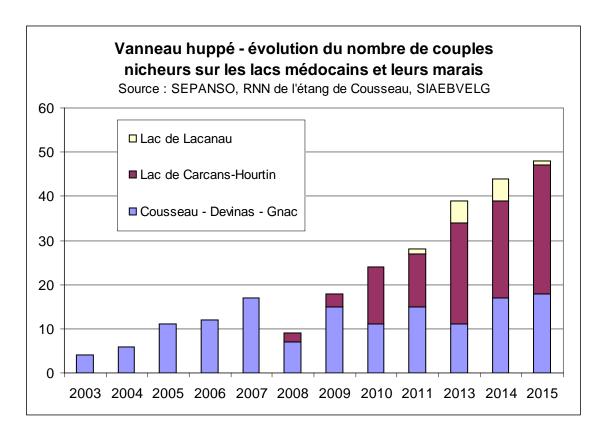
8	Nord Lacanau	D. Cabrol, ASELM33 J-F. Bourron, GASSAUGI N. Le Gorrec, Lacanau	Vanneaux huppés : 1 certain
9	Sud Lacanau		
10	Etangs du Porge	JF Lacaze et E Cottin, ACMSM	
Bilan 2015			Vanneaux huppés: 48 couples dont 40 certains, 2 probables, 6 possibles Courlis cendrés: 8 couples dont 6 certains et 2 possibles Echasses blanches: 10 couples certains Chevaliers Gambettes: 1 couple certain

#### Les résultats pour le Vanneau huppé

Le Vanneau huppé est l'espèce la plus représentée sur les rives des Lacs Médocains. Cette espèce est de plus suivie depuis 2003 par la SEPANSO dans le cadre de la gestion de la Réserve Naturelle Nationale de l'Etang de Cousseau. Grâce au travail de la SEPANSO, nous disposons donc d'informations depuis 2003, année des premières observations de ce limicole nicheur sur le marais de Cousseau.



Le tableau ci-dessous montre ainsi l'évolution de cette population dont les effectifs continuent à augmenter. On note en particulier une augmentation de 44 à 48 couples entre 2014 et 2015.



Les résultats justifient l'importance de la restauration et de l'entretien des milieux ouverts de bordure des lacs pour cette espèce. On observe ainsi par comparaison entre 2014 et 2015:

- Des secteurs non entretenus depuis plusieurs années qui l'ont à nouveau été en 2014, voient revenir l'installation des couples comme le marais du Nord d'Hourtin.
- Certains secteurs restaurés depuis plusieurs années mais sans entretien récent, ne sont plus utilisés par le Vanneau huppé comme le Sud du marais d'Hourtin.
- Des secteurs restaurés à l'automne 2013 et 2014, initialement boisés comme à Lupian, ont été immédiatement colonisés par l'espèce et les couples s'y maintiennent : Marais de Devinas (0 couple en 2013, 5 en 2014 et 2015), marais au Nord de Carcans (3 couples en 2013, 9 en 2014 et 12 en 2015), marais de Lupian (1 couple en 2014, 4 en 2015).
- La diminution du nombre de couples nicheurs sur le secteur de Lacanau passant de 5 à 1 couple a été constatée. Plusieurs hypothèses peuvent être émises : peut-être que ce secteur, bien qu'entretenu à l'automne 2014, a été soumis à des conditions en eau inadaptées à l'établissement d'un nid par les couples (niveau d'eau élevé sur les zones humides) ; ou bien les couples auraient préféré nidifier dans des zones possédant une mosaïque plus variée de milieux ouverts, par rapport aux sites entretenus uniquement en bandes sur les rives de Lacanau.



#### Les résultats pour les autres espèces

**Le Courlis cendré** est la deuxième espèce la plus observée avec 8 couples répartis entre les marais du Gnac et de Cousseau au Sud et la Berle de Lupian à Hourtin au Nord.

L'évolution est positive pour cette espèce dont on comptabilisait 4 couples en 2013. Les travaux de restauration des landes humides semblent ainsi favoriser cette espèce qui a en effet colonisé des sites restaurés par la Réserve Naturelle de Cousseau et par la commune, l'ACCA et les propriétaires de Carcans. Originalité cette année, 9 individus se sont rassemblés sur Carcans en juin, après la période de reproduction, ce rassemblement ayant eu lieu à Cousseau les années précédentes.



Les couples **d'Echasse blanche** semblent s'installer sur les sites de nidification relativement tard par rapport au protocole de suivi. Il est donc possible que le comptage pour cette espèce ne soit pas totalement exhaustif. Il a toutefois été observé 10 couples en 2015 contre 4 en 2014, ces couples ayant été comptés essentiellement dans la RNN de Cousseau. Mais même en dehors de Cousseau des preuves du succès de reproduction ont été collectées car début août 4 petites échasses blanches ont été vues au sud d'Hourtin.



La **Bécassine des marais** a été observée tardivement sur le marais de Devinas, peut-être y a-telle trouvé des conditions propices pour nicher cette année. En revanche, à la différence de l'année dernière, aucun individu n'a été observé paradant.

On peut enfin noter les observations régulières de **Chevalier gambette** sur toute la période de suivi. Les sites d'observation ont été : Lacanau Nord, le Pouch, Lupian, la Garroueyre Sud, et le marais de Devinas. Toutefois, la seule confirmation de nidification apportée concerne un couple à Cousseau, bien que certains individus aient présenté des comportements agressifs en d'autres sites. Ce couple nicheur « certain » au sein de la RNN est une première sur l'ensemble de la zone d'étude.

Pour information sur les ardéidés, le **Héron pourpré**, semble bien réparti sur l'ensemble de la zone avec plusieurs observations réalisées, notamment au niveau du Sud de Lacanau, du marais de Devinas et du Nord d'Hourtin.

### 4. Oies et grues cendrées en hivernage

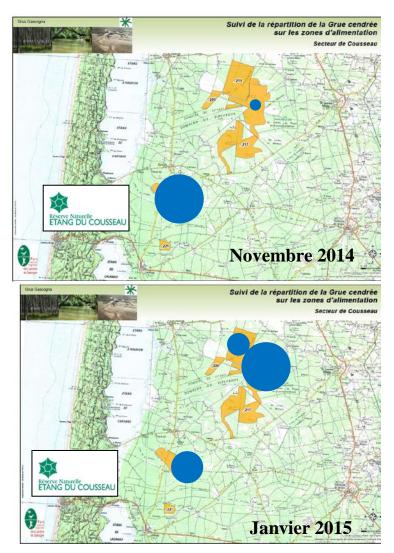
Pendant l'hiver 2014-2015, quatre comptages des oies et des grues ont été réalisés sur les zones d'alimentation que constituent les parcelles agricoles du territoire. Ces opérations ont été menées avec la Fédération des Chasseurs, le GASSAUGI et le SIAEBVELG en suivant le protocole régional. La SEPANSO suivait les mêmes jours, la rentrée au dortoir des oiseaux sur la Réserve Naturelle de l'Etang de Cousseau.

#### Résultats des comptages sur les zones agricoles :

Novembre 2014 : 2 251 grues cendrées – 2 oies cendrées

Décembre 2014 : 2 677 grues cendrées Janvier 2015 : 3 159 grues cendrées Février 2015 : 918 grues cendrées

#### Cartographie de la répartition des grues :



Les grues cendrées en début de période d'hivernage sont essentiellement présentes sur la zone agricole de Coutin à Carcans, secteur le plus proche de la Réserve de Cousseau. Au fur et à mesure que la saison avance et que l'alimentation est plus difficile à trouver, les grues s'éloignent de plus en plus loin de Cousseau pour rejoindre les zones agricoles d'Hourtin et de St-Laurent.



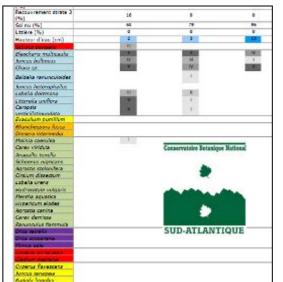
# 5. <u>Suivis de la flore et de la faune patrimoniale des</u> sites Natura 2000

De nombreux suivis floristiques et faunistiques sont menés sur le territoire en particulier sur les **Réserves**:

- ➤ la Réserve Naturelle des Dunes et Marais d'Hourtin gérée par l'ONF
- ➤ la Réserve Naturelle de l'Etang de Cousseau gérée par la SEPANSO
- ➤ la Réserve Biologique Dirigée de Lacanau gérée par l'ONF
- ➤ la Réserve Naturelle des Prés salés d'Arès et de Lège gérée par l'ONCFS.

Les informations sur ces suivis sont à la fois disponibles dans les plans de gestion de ces réserves, dans leurs rapports d'activité et leurs études spécifiques.





<u>La flore</u> spécifique des lacs médocains est également suivie par le Conservatoire Botanique National Sud Atlantique, CBNSA.

Un total de 11 transects a été mis en place sur les lacs. L'analyse des données a été effectuée en 2013-2014 en utilisant en particulier les données topographiques issues de la campagne du LIDAR (29 janvier).

L'IRSTEA mène également un travail de recherche sur la flore des lacs avec la thèse de Vincent Bertrin sur le déterminisme et l'écologie des <u>communautés de macrophytes</u> en plans d'eau et une étude de post-doctorat de Christina Ribaudo.



# 6. Les civelles sur le canal des étangs







Le suivi au Pas du Bouc a permis de comptabiliser la remontée de plus de 107 kg de civelles au printemps 2015. Il est toutefois difficile d'évaluer le chiffre des remontées de 2015 car du fait des crues début mars, une partie des civelles a pu remonter le canal des étangs sans passer par la passe à anguilles.

La Fédération de Pêche et l'association MIGADO poursuivent également les suivis des peuplements piscicoles et en particulier les anguilles par pêches électriques sur le canal des étangs et sur plusieurs cours d'eau du bassin versant.



# V. Mise en œuvre du SAGE

# A. Secrétariat administratif et financier du SAGE

# 1. <u>Arrêtés préfectoraux de composition de la CLE et</u> du COPIL

Des échanges avec la Préfecture et les Services de l'Etat ont permis d' avoir une composition quasiment identique entre la Commission Locale de l'Eau du SAGE et le Comité de Pilotage Natura 2000.

L'arrêté de composition a été modifié en juin 2015 également pour tenir compte des résultats des élections départementales.

# 2. <u>Secrétariat du SAGE</u>

En plus des réunions techniques, le secrétariat de la CLE a convoqué, organisé et animé : - 4 CLE, les 2 février, 6 mars, 29 juin et 20 octobre (dont 2 réunions InterSage)

L'animateur du SAGE a également suivi les 7 réunions des groupes de travail du projet de « Champ captant du Médoc » (21 avril, 13 et 29 mai, 29 juin, 3 et 10 septembre, 1<sup>er</sup> octobre). Les informations disponibles sur la gestion quantitative ont de plus été transmise au BRGM et au bureau d'études ANTEA Group.



Réunion inter-CLE(s)

SAGE Nappes profondes de Gironde et SAGE Lacs médocains
Sainte Hélène – 20 octobre 2015

Projet de champ captant des Landes du Médoc Groupe de travail et de suivi Récapitulatif des réunions et synthèse des travaux



# 3. Participation aux réunions du SIAEBVELG

Le secrétariat du SAGE participe à l'organisation et à l'animation des réunions du SIAEBVELG, structure porteuse du SAGE. **Trois comités syndicaux** ont été réunis en 2015 : 7 avril, 28 août et 16 décembre.

#### 4. Financement du SAGE et de Natura 2000

Préparation des budgets 2015 et 2016 du SAGE. Suivi comptable et financier tout au long de l'année.

Suivi des dossiers de demande de solde des subventions pour l'Animation du SAGE 2014 auprès des partenaires financiers : Département, Agence de l'Eau.

Montage des dossiers de demande de subventions « Animation du SAGE 2015 » auprès des partenaires financiers : Département, Agence de l'Eau

Suivi des dossiers de demande de solde des subventions pour les recherches sur le Mercure auprès des partenaires financiers : Département, Agence de l'Eau.

Montage des dossiers de demande de subventions pour l'animation et les travaux sur les zones humides : Département, Conseil Régional, Agence de l'Eau.

Montage des dossiers de demande de subventions pour l'étude et les travaux sur la gestion de l'Eau à l'échelle du bassin versant : Département, Conseil Régional, Agence de l'Eau.

# 5. <u>Marchés publics</u>

Le secrétariat de la CLE a préparé et suivi plusieurs appels d'offres :

- étude de révision du programme de travaux sur les cours d'eau en collaboration avec le technicien rivières
- > travaux de restauration et d'entretien des zones humides
- > travaux de faucardage des espèces invasives avec la Communauté de Communes des Lacs Médocains

# B. Echanges et coordination inter-sage, SDAGE, gestionnaires des milieux naturels, Natura 2000, réunions des partenaires

Réserve Naturelle de l'étang de Cousseau : 1<sup>er</sup> juillet Réserve Naturelle d'Hourtin : 26 mars, 17 novembre Réserve Biologique Dirigée de Lacanau : 26 novembre

Agence de l'eau : 10 février, 26 février, 9 mars, 9 avril, 20 avril, 10 décembre

ARLL: 25 mai

Conseil Régional : 4 mai, 8 décembre Conservatoire du Littoral : 20 janvier, 4 mai Département de la Gironde : 14 avril, 27 avril

DDTM: 10 septembre

Fédération de Pêche: 19 mars, 3 juin, 16 juin

GIP Littoral: 29 avril, 6 novembre

GRCETA: 5 mars

PNR Médoc et Pays Médoc : 23 avril

SIBA: 12 janvier, 16 janvier, 23 mars, 3 avril, 15 septembre, 27 novembre

SAGE Nappes Profondes de Gironde : 9 février

# C. Participation aux documents d'urbanisme

L'animateur du SAGE a participé à plusieurs réunions concernant les documents d'Urbanisme :

- PLU Carcans
- PLU Lacanau
- PLU Le Porge
- PLU de Ste-Hélène
- SCOT Médoc 33
- Mission Aménag'eau du Département : préparation d'une note relative aux enjeux du SAGE dans les documents d'urbanisme



# D. Information, communication, intervention

Mise en ligne des documents de travail de l'année 2015 sur le site internet des SAGE, GESTEAU.

# 1. <u>Animation et information auprès des jeunes et des étudiants</u>

- lycée agricole de Blanquefort : 28 septembre
- > lycée agricole d'Angoulème : 29 septembre
- école primaire de Carcans : 5 février, 29 mai, 11 septembre

Stage de Manon Lambaudie, formation technicien rivière : janvier à avril

## 2. Présentation du SAGE et de NATURA 2000

- > Séminaire du Conseil scientifique du comité de bassin Adour-Garonne : 9 juin
- Délégation chinoise avec l'Agence de l'Eau : 17 juin
- > Syndicat Intercommunal du Bassin d'Arcachon : 23 mars
- Linnéenne de Bordeaux : 17 novembre

## 3. Journées Mondiales des Zones Humides

En 2015, en partenariat avec l'association Eco-Acteurs en Médoc, le GASSAUGI et la Fédération de Pêche, organisation et animation d'une randonnée découverte en bordure du lac de Carcans-Hourtin et du Canal des étangs : 7<sup>r</sup> février et conférence le 9 février.



# E. Formation - Colloque

- ➤ Journée des animateurs Natura 2000, DDTM, DREAL : 30 juin, 13 août
- > Journée des animateurs SAGE, Agence de l'Eau Toulouse: 9 juin, 19 novembre
- > Zones humides et inondations, Forum des Marais Atlantiques : 4 décembre

-----

C. DUBREUIL F. QUENAULT

# COMMISSION LOCALE DE L'EAU DU SAGE COMITE DE PILOTAGE DES SITES NATURA 2000

Secrétariat technique et administratif

Président de la CLE et du COPIL: Monsieur Henri SABAROT Animateur du SAGE : Frank QUENAULT Chargée de mission Zones Humides : Charlotte DUBREUIL

Syndicat Intercommunal d'Aménagement des Eaux du Bassin Versant des Etangs du Littoral Girondin (SIAEBVELG)

Mairie – 33121 CARCANS

Tél: 05.57.70.10.57 Fax: 05.56.03.90.31

Mail: frank.quenault@siaebvelg.fr